

CONVERGENCES RÉVOLUTIONNAIRES

133 NOVEMBRE
2020

Convergences révolutionnaires est le journal
du groupe l'Étincelle membre du Nouveau Parti anticapitaliste
Retrouvez l'ensemble de nos publications sur
convergencesrevolutionnaires.org

2€

ÉDUCATION

Macron et Blanquer
défenseurs des profs?
Une vaste blague!

..... page 6

COUVRE-FEU ET HÔPITAUX EN DÉTRESSE

Métro-boulot-dodo...
et surtout boulot!

..... page 11

DOSSIER

TRANSPORTS

Solidarité
ouvrière contre
concurrence
patronale!

..... page 15

LICENCIEMENTS

Tsunami de
licenciements:
que faire?

..... page 24

ÉLECTION USA

Où vont les
États-Unis?

..... page 27

Face à l'assassinat
d'un enseignant et au
déchaînement raciste de
Macron et ses ministres,

Socialisme

ou

barbaries



Retrouvez l'ensemble
de nos publications sur

convergencesrevolutionnaires.org

ainsi que sur nos réseaux sociaux



Cahiers Communistes Révolutionnaires

N° 133
Novembre 2020
2€

Revue publiée par la
Fraction L'Étincelle

Directrice de publication:
Irène Gasarian

Impression :
Rotographie - Montreuil

N° commission paritaire:
0322P11413
ISSN : 1294-9647
Tirage : 1000 exemplaires

ÉDITORIAL

01 Face à l'assassinat d'un enseignant et au déchaînement raciste de Macron et ses ministres, Socialisme ou barbaries

ÉDUCATION

06 Macron et Blanquer, défenseur des profs ? Une vaste blague !

07 Quand la laïcité devient le cache-sexe de l'islamophobie

08 La laïcité, valeur fondatrice et spécifique de la République française ?

10 Les chantres de la laïcité... banquiers de l'école privée !

SITUATION SANITAIRE

11 Couvre-feu et hôpitaux en détresse : Métro-boulot-dodo... et surtout boulot !

12 Deuxième vague, les hôpitaux en détresse

DOSSIER TRANSPORTS

15 Solidarité ouvrière contre concurrence patronale !

16 La face privée du transport public

18 Privatisation de la SNCF : déclencher le frein d'urgence !

21 Île-de-France : jusqu'à l'absurde

22 Contre leur privatisation capitaliste, nous serons 300 000 et plus !

LICENCIEMENTS

24 Tsunami de licenciements : que faire ?

26 Les sans-papiers ne lâchent pas l'affaire !

ÉTATS-UNIS

27 Où vont les États-Unis ?

27 L'intégration d'une petite élite noire au sein des structures du pouvoir et la politique du Parti démocrate

30 Trump et l'extrême droite

CULTURE

31 À lire: Flic de Valentin Gendrot

32 À voir: Josep de Aurel

Face à l'assassinat d'un enseignant et au déchaînement raciste de Macron et ses ministres,

Socialisme ou barbaries



25 OCTOBRE 2020 - ÉDITORIAL DE L'ÉTINCELLE

L'assassinat d'un enseignant de Conflans-Sainte-Honorine, Samuel Paty, décapité par un jeune Tchétchène fanatisé pour avoir montré en classe des caricatures de *Charlie Hebdo*, a donné prétexte à Macron pour accélérer la campagne raciste dans laquelle il s'était lancé préalablement avec son projet de loi contre le « séparatisme islamiste ». Rassemblements et hommages ont été pour Macron et ses ministres une aubaine pour exalter les « valeurs de la République », présentées comme « nos valeurs », dont la liberté d'expression et la laïcité. Que de crimes pourtant la classe bourgeoise française et ses représentants politiques n'ont-ils pas commis au nom du triptyque « liberté, égalité, fraternité », certainement issu de la révolution de 1789 mais fondateur d'une démocratie de classe qui, depuis son origine est la dictature d'une minorité sur l'immense majorité des exploités et opprimés de la planète. Le 14 juin dernier encore, Macron ne s'excusait pas pour les crimes de la France bourgeoise – en clamant : « *La République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son Histoire. La République ne déboulonnera pas de statue* » et en traitant de « séparatistes » (déjà !) les manifestants très jeunes, venus par milliers à l'appel du comité Adama et pour une grande partie des banlieues populaires, qui dénonçaient les violences policières et le racisme, en écho aux mobilisations aux USA contre l'assassinat de George Floyd.

Aujourd'hui Macron se saisit de l'événement dramatique de Conflans, sur fond de ses difficultés à gérer la crise sanitaire au mieux des intérêts capitalistes, pour tenter de resserrer les rangs autour de sa politique. Il fait donner ses ministres, Gérard Darmanin en tête, pour annoncer des mesures répressives ciblant très large : fermeture de la mosquée de Pantin et autres lieux de culte musulman, expulsions de présumés terroristes islamistes,

interdictions d'associations musulmanes, multiplication des « visites domiciliaires » ou perquisitions qui ne s'embarrassent d'aucune légalité. Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer se lâche aussi contre ce qu'il appelle « *l'islamo-gauchisme* » qui ferait des ravages à l'université. D'où la protestation de professeurs d'université.

MACRON EST D'ABORD EN CAMPAGNE POUR LA PRÉSIDENTIELLE DE 2022.

C'est la population désignée comme musulmane, ou assignée arbitrairement à l'être (car est-on automatiquement musulman quand on est originaire d'Afrique du Nord, sub-saharienne ou du Moyen-Orient ?), qui est visée. Macron et les siens ont choisi d'accentuer la tonalité anti-islam de leur campagne xénophobe et raciste, anti-immigrés et migrants, pour laquelle ils surenchérisent sur Marine Le Pen. N'oublions pas que Macron est d'abord en campagne pour la présidentielle de 2022. On n'avait pas vu les mêmes envolées, pour protéger la France et ses valeurs, après l'attentat contre la mosquée de Bayonne en octobre 2019, perpétré par un ancien candidat du Front national ; ni après les agressions au nom de la lutte contre « *l'islamisation du pays* » menées par un « *commando de défense du peuple et de la patrie française* » à Chalon-sur-Saône en 2017. Ni, en remontant plus loin, quand un jeune ouvrier marocain avait été jeté et noyé dans la Seine, le 1^{er} mai 1995, par quatre partisans du Front national. »

Appeler les fascismes religieux par leur nom...

► MACRON-BLANQUER, DÉFENSEURS DES PROFS ET DE LA LAÏCITÉ ?

Le milieu enseignant est évidemment le plus choqué par l'événement. Bien des profs s'assimilent à Samuel Paty. Et Macron-Blanquer de se poser en porte-paroles d'un corps enseignant blessé au plus profond de sa chair, dans sa liberté d'expression et ses prérogatives pédagogiques. Et d'exalter la laïcité, valeur française autour de laquelle les enseignants devraient naturellement se souder ! Pourtant, et des médias s'en font l'écho, des enseignants ont été inquiétés, voire sanctionnés par leur hiérarchie pour s'être crus trop libres de s'exprimer ! Ou n'ont pas été soutenus face à des parents allant jusqu'à proférer contre eux des menaces physiques.

POUR NOUS, COMMUNISTES RÉVOLUTIONNAIRES, MARXISTES ET DONC ATHÉES, LA LAÏCITÉ REPRÉSENTE AU MIEUX UN « MINIMUM SYNDICAL »

Plusieurs articles de cette revue reviennent sur la laïcité bourgeoise : son histoire ; son caractère progressiste à une époque mais ses limites et les liaisons, voire amitiés très particulières, entre l'Église catholique et l'État – dont des relations de propriétés et d'argent ; sur l'hypocrisie qui prétend que le milieu scolaire pourrait être neutre et protégé des influences religieuses et politiques (les programmes à eux seuls étant toute une politique). Précisons que pour nous, communistes révolutionnaires, marxistes et donc athées, la laïcité représente au mieux un « minimum syndical », un garde-fou mais bien fragile comme on le voit aujourd'hui où elle est utilisée par le pouvoir et l'extrême droite (Marine Le Pen s'en fait la championne) comme un cache-sexe à la xénophobie et au racisme.

Le vaste milieu des enseignants du pays – près d'un million de personnes – est traversé par des courants politiques et religieux, par des idéologies. Il n'est pas protégé du racisme et des préjugés xénophobes, même si on peut espérer que la fonction éducatrice préserve du pire. Nous sommes actuellement en pleines vacances scolaires, mais il est probable que la rentrée sera chaude en discussions dans les écoles, collèges et lycées, parmi les enseignants et les jeunes. Macron et Blanquer encensent aujourd'hui l'école... que leur politique enterre en lui refusant les moyens dont elle aurait besoin. Ce que paient au prix fort les enfants des classes populaires. Par ailleurs, l'école n'est pas coupée de la société. S'y traduisent, souvent dramatiquement, les inégalités et injustices sociales. S'y réfractent les luttes politiques. Il n'est pas certain que Macron, dans son nouveau costume de défenseur de l'école, ne soit pas poussé à aller se rhabiller !

On peut parler de fascisme à propos de l'assassinat de Conflans, dans le but et les méthodes ; d'une politique délibérée pour tenter de se forger ou s'élargir une base par un « coup ». Créer l'électrochoc par un acte barbare. Un acte qui, en visant ne serait-ce qu'une personne en vise en réalité beaucoup d'autres, dans le milieu enseignant comme aussi et surtout dans le milieu populaire issu de l'immigration, de nationalité française ou pas. Obliger les enseignants à suivre Macron. Obliger les musulmans, face au choix de la réaction islamophobe de Macron, à se trouver une solidarité avec les intégristes. Contraindre aux réflexes communautaires qui vont à l'encontre de la solidarité de classe. Si l'intégrisme islamiste n'espère probablement pas venir au pouvoir en France, son combat – ou celui de ses divers courants – ne connaît pas de frontières.

UNE EXTRÊME DROITE FASCISANTE SE DÉVELOPPE DANS BIEN DES PAYS DU MONDE, ET PAS SEULEMENT DANS LES PAYS OÙ LA MAJORITÉ DE LA POPULATION EST RÉPUTÉE MUSULMANE.

Il s'agit d'une politique menée sur l'arène internationale. Une extrême droite fascisante se développe dans bien des pays du monde, et pas seulement dans les pays où la majorité de la population est réputée musulmane. Voyez l'Inde de Mody, le Brésil de Bolsonaro, les USA de Trump, la Pologne de Jaroslaw Kaczynski. La misère et les guerres impérialistes que la course effrénée au profit entre multinationales engendre, la colère et les mobilisations des travailleurs et des jeunes qu'elles déclenchent, sont un terrain pour les démagogues d'extrême droite – comme potentiellement pour les révolutionnaires socialistes. Le discrédit des idées communistes lié à des décennies de stalinisme a laissé à l'extrême droite quelques longueurs d'avance. C'est d'ailleurs dans le combat contre les idéaux de communisme et de transformation sociale, portés à tort ou à raison par des régimes dits progressistes de la planète, que des intégristes religieux – et pas seulement musulmans – ont émergé, avec l'aide politique et matérielle des grandes puissances impérialistes. Et ont puisé dans les recettes fascistes de l'Europe des années 1930, contre des masses populaires paupérisées, de quoi se hisser au pouvoir ou contester fortement des pouvoirs en place. Les guerres du Golfe, guerres d'Afghanistan et d'Irak, sous la houlette de l'impérialisme américain, ont largement contribué à pourrir la situation.

Afrique et Moyen-Orient, un terrain de jeu privilégié

À TOUT SAIGNEUR TOUT HONNEUR : L'ARABIE SAOUDITE

Cet État, avec lequel les gouvernants français ont toujours entretenu les meilleures relations (vendeur de pétrole, acheteur du Rafale de Dassault), où encore aujourd'hui on coupe les mains des voleurs ou décapite en public, est dirigé par une famille royale qui, après avoir mis sous sa coupe la plus grande partie de la péninsule arabique au début des années 1930, finance depuis quelques décennies bien des mouvements islamistes radicaux dans le monde.

MAIS L'ÉGYPTE ET SES FRÈRES MUSULMANS AUSSI

Candidats – au nom de l'Islam – à la direction de la lutte nationale contre la domination britannique et la monarchie égyptienne qui en est devenue la couverture à partir de 1922, la confrérie des Frères musulmans fondée en 1928 a été doublée par le coup d'État des officiers libres, petits bourgeois nationalistes modernistes regroupés autour de Gamal Abdel Nasser : celui-ci a donné naissance en 1952 à l'Égypte moderne, à l'époque des indépendances d'après la Seconde Guerre mondiale. Les Frères musulmans égyptiens ont alors connu répression et prisons. Mais au fil des ans et de la « libéralisation économique » des régimes Sadate puis Moubarak, la confrérie, très bourgeoise avec ses banques islamistes, a ressurgi comme une force dans le pays et au-delà, en développant et finançant des partis frères en Palestine ou au Maghreb.

En 2011, après le renversement de Moubarak, les Frères musulmans d'Égypte ont cru leur heure venue de gouverner en collaboration avec l'armée (et avec la bénédiction des USA). Parti de l'ordre, ils étaient candidats à la mise au pas de la contestation sociale. Un an de pouvoir du président islamiste Morsi, de politique d'austérité contre la population, d'attentats contre les coptes, ont suffi à déconsidérer les Frères musulmans. Le maréchal Sissi, et l'armée, s'en sont ainsi facilement débarrassés.

C'est à ce même courant politique qu'appartient le Hamas palestinien qui règne aujourd'hui à Gaza, fondé en 1987 par Cheikh Yassine dont se réclame ici Abdelhakim Sefrioui, l'imam intégriste qui a mené campagne contre Samuel Paty. Le Hamas est l'héritier direct de la branche palestinienne des Frères musulmans, dont l'État d'Israël avait un temps favorisé le développement pour faire pièce à l'OLP de Yasser Arafat et Mahmoud Abbas. Le rôle de police et de gestionnaire de la misère

qu'a joué l'OLP, après les accords d'Oslo de 1990, avait laissé la part belle dans les territoires palestiniens à cette extrême droite religieuse qui, après s'être targuée de nationalisme radical, a évincé l'OLP de la bande de Gaza et y a imposé sa dictature.

LES ISLAMISMES RADICAUX ONT SURTOUT EXPLOSÉ AVEC L'ARRIVÉE AU POUVOIR DE KHOMEINI EN 1979 EN IRAN.

AYATOLLAHS D'IRAN, TALIBANS D'AFGHANISTAN... ET LEURS REJETONS

Si les mouvements d'indépendance des pays coloniaux des années 1950-1960 se sont faits essentiellement sous la direction de directions petites-bourgeoises modernistes (faisant néanmoins au Moyen-Orient et au Maghreb de l'Islam une religion d'État), les islamismes radicaux ont surtout explosé avec l'arrivée au pouvoir de Khomeini en 1979 en Iran. Les ayatollahs se sont appuyés sur les croyances de la population pauvre, mais aussi sur leur crédit auprès de la bourgeoisie. Grâce au ralliement de l'armée, ils ont établi une nouvelle dictature non moins féroce que celle du Shah. Elle règne encore aujourd'hui, jette en prison ou assassine les opposants, en premier lieu les militants du mouvement ouvrier. Le Hezbollah libanais, né au début des années 1980, en est un petit frère.

En Afghanistan, alors sous influence de l'URSS, entre 1979 et 1989, des chefs de guerre afghans mobilisant leurs bandes armées ou leurs « talibans » (étudiants en religion et soldats de Dieu) ont été encouragés et aidés par les USA à engager une guerre contre le régime en place qui était soutenu par l'armée russe. Ces fous de Dieu se sont fait ensuite la guerre entre eux avant qu'en 2001 les troupes américaines envahissent le pays. La première guerre, menée au nom de la religion, avait renforcé (notamment au Maghreb où la plupart des musulmans sont de confession sunnite comme en Afghanistan) tous les mouvements intégristes existants.

L'ALGÉRIE ET LA MONTÉE DU FRONT ISLAMIQUE DU SALUT (FIS)

Après l'explosion sociale et politique de 1988, au tournant des années 1990, on pouvait voir parader en ►►

Responsabilité des grandes puissances impérialistes

▶ Algérie des « Afghans », se disant anciens combattants d'Afghanistan ou des groupes intégristes algériens avaient envoyé des volontaires. Sur fond de corruption du régime et de politique d'austérité imposée par les experts du FMI, des démagogues du FIS (Front islamique du salut) ont quadrillé la population pauvre et jeune et recruté des troupes, autour de mosquées, pour monter à l'assaut du pouvoir et gagner les élections législatives en décembre 1991. L'armée, se sentant menacée, a annulé les élections. Il s'en est suivi une quasi-décennie de massacres commis par les intégristes, tout particulièrement contre des militants syndicaux et politiques et des féministes. Une politique d'attentats aveugles qui a ensanglanté le pays et où l'armée a ajouté peut-être autant de morts dans la population que les groupes armés islamiques. Entre 60 000 et 150 000 victimes selon diverses estimations. Dont des égorgés et des décapités, l'intégrisme islamiste partout dans le monde faisant essentiellement des victimes dans la population réputée musulmane qu'il vise tout particulièrement. ▶▶

« C'EST SE TROMPER LOURDEMENT DE PRÉSENTER L'ISLAM COMME LA RELIGION DES PAUVRES. »

▶ Ce bref rappel d'étapes de la montée de mouvements islamistes souligne la responsabilité première des grandes puissances : pour avoir appauvri voire étranglé économiquement des pays, pour les avoir ensanglantés par des guerres pour le pétrole ou autre richesse, elles ont poussé des jeunes désespérés dans les bras de chefs de guerre religieux.

Oussama Ben Laden, le créateur d'Al Qaïda, avait fait ses premières armes dans la guerre d'Afghanistan contre l'URSS, en tant qu'agent des États-Unis avant de se retourner contre eux.

Daech est né directement des ravages de la guerre américaine en Irak et des destructions qui ont suivi le renversement de Saddam Hussein.

Les grandes puissances occidentales, France en tête, se sont appuyées sur des milices islamiques pour renverser le régime de Kadhafi en 2011. Les populations de Libye, voire du nord du Mali en paient encore le prix.

Les courants islamistes radicaux en France se sont surtout développés au tournant des années 1980-1990, parallèlement à leur développement dans le monde. Des prêcheurs formés au Moyen-Orient, en Afrique ou au Maghreb, ont été envoyés en France (comme dans d'autres pays d'Europe) pour y faire des émules dans la population émigrée – et y recruter des cadres dans l'intelligentsia, qui sont devenus prêcheurs dans les mosquées ou spécialistes d'un « fishing » plus clandestin et moderne par les réseaux sociaux. C'est se tromper lourdement de présenter l'Islam comme la religion des pauvres (comme le font certains courants d'extrême gauche), même si bien évidemment ses chefs (traders, banquiers ou universitaires) ont

besoin de se trouver une base – et des exécuteurs de basses œuvres – au sein des pauvres, déclassés, jeunes laissés au ban de la société. D'où des départs pour le djihad en Syrie. D'où des militants s'érigeant en police des mœurs dans les quartiers, en particulier contre leurs femmes et sœurs contraintes de se voiler. Là encore, les gouvernants des pays riches dont la politique anti-ouvrière appauvrit voire affame les quartiers populaires, et les ghettoïse, sont les premiers responsables de la situation.

Et nous n'avons ici en France, avec les attentats de ces dernières années, que quelques éclats d'obus des guerres que nos gouvernants mènent ou attisent dans le monde. ▶▶

Le camp des prolétaires du monde

Notre camp, celui des prolétaires de la planète, partout en butte à des attaques redoublées, expressions de l'exploitation de classe, existe bel et bien dans les résistances et les luttes. Si ces dernières sont certainement trop peu nombreuses et massives aujourd'hui, la solidarité ouvrière par-delà les origines, nationalités, sexes et couleurs de peau n'est pas un vain mot. Il y a évidemment beaucoup à reconstruire, face à l'effondrement des grands courants socialistes et communistes qui ont marqué le xx^e siècle. Mais les années écoulées ont vu la renaissance de mouvements non négligeables, de diverses catégories de travailleurs et de jeunes, en France, comme aussi et surtout dans le monde contre des dictatures corrompues, y compris contre des régimes confessionnels comme au Liban. Les révolutionnaires socialistes que nous sommes ne sont pas condamnés à l'isolement et l'invisibilité. Nos voix portent aussi. Elles doivent se donner les moyens de hausser le ton, de rassembler autour d'orientations de classe, contre les intégristes fascistes de tout bord mais aussi et d'abord contre de prétendues démocraties occidentales dont la politique en constitue le terreau. ■

////////////////////////////////////



Retrouvez nos éditos en format vidéo sur notre chaîne youtube : **@convergencesrevolutionnaires**

Mélenchon pèse ses mots

Sous prétexte que l'assassin de Samuel Paty était d'une famille tchétchène réfugiée en France, le chef de la France insoumise a déclaré : « *Je pense qu'il y a un problème avec la communauté tchétchène en France.* » Et d'appeler à « *reprendre un par un tous les dossiers des Tchétchènes présents en France* » et à « *expulser* ». Gérald Darmanin s'est dit surpris, trouvant Mélenchon « *trop à droite pour moi* ».

Un des collègues de Mélenchon, Eric Coquerel, a tenté d'atténuer le propos du chef en expliquant qu'il aurait juste voulu dire que « *certaines secteurs sont trop surveillés par rapport à d'autres qui ne le sont pas assez* » et en reprochant à l'ancien ministre socialiste de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, d'avoir « *eu des renseignements sur la radicalisation de certains Tchétchènes* » et de n'avoir « *rien fait* ». Pas assez expulsé ?

Quant à Mélenchon lui-même, twittant à retardement comme Trump, il regrettait après coup « *le mot "communauté" à propos des Tchétchènes* ».

Un mot seulement. ■

////////////////////////////////////

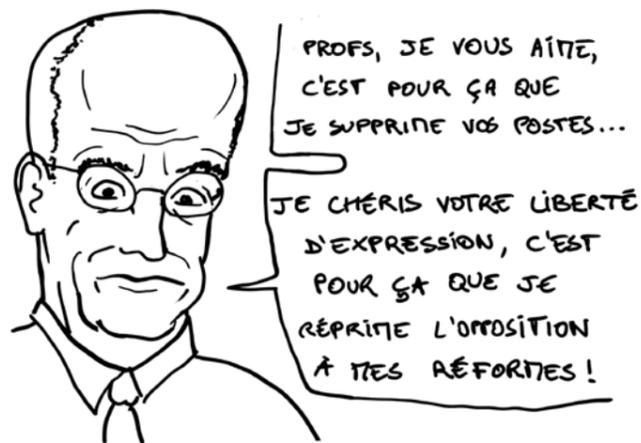
Macron et Blanquer, défenseurs des profs ? Une vaste blague !

21 OCTOBRE 2020
LYDIE GRIMAL

Depuis le drame de Conflans-Sainte-Honorine, le gouvernement Macron fait mine de défendre corps et âme les profs. Mais une bonne partie d'entre eux n'a aucune illusion sur ce qui serait vécu comme un revirement, alors que le ministère de l'Éducation menait jusque-là une politique agressive vis-à-vis du corps enseignant. Et surtout, ces profs ne veulent pas jouer le rôle de caution morale justifiant les attaques à l'encontre des musulmans, et plus généralement de celles et ceux qui, de nationalité française ou pas, sont issus de l'immigration.



Après le meurtre de Samuel Paty



Le ministre de l'Éducation, Blanquer, est détesté par bon nombre d'enseignants. Son slogan, « l'École de la confiance », a été vécu comme une véritable provocation et un mensonge vis-à-vis des familles, promettant une école « inclusive », adaptée à tous les élèves... alors qu'il laisse cette école sans aucun moyen. Si ce n'est l'usage de la menace sur les enseignants : il utilise l'article 1¹, qui mentionne le devoir « d'exemplarité » des fonctionnaires, pour tenter d'empêcher toute libre expression des enseignants. La réforme du bac a cristallisé ce conflit : dans de nombreux lycées, profs, parents et élèves se sont mobilisés contre la fin d'un examen qui avait certainement ses défauts mais qui était véritablement national et se sont retrouvés en butte à la répression menée par le ministère. Le lundi précédant l'attentat, donc le 12 octobre, quatre enseignants du lycée de Melle, dans l'académie de Poitiers, passaient en conseil de discipline pour avoir participé à des actions contre le bac Blanquer l'hiver dernier... Beaucoup d'enseignants sont conscients que pour Blanquer, la liberté d'expression s'arrête là où commence sa politique : le voir clamer haut et fort son attachement aux libertés individuelles ne manque pas de sel, vu son autoritarisme !

Le corps enseignant est aussi parfaitement averti... du manque de soutien par sa hiérarchie face à tout conflit avec élèves et familles. Le premier réflexe des autorités est bien souvent de prendre le parti

des familles et de leur permettre bien des commentaires sur le contenu des cours dispensés à l'école. La concurrence avec l'enseignement privé n'y est pas pour rien, il faut que les parents soient satisfaits de « l'offre éducative » proposée par les établissements publics. Nombre d'entre eux ont d'ailleurs remarqué que le drame de Conflans a commencé par une fronde de quelques parents, dont un père d'élève qui est allé jusqu'à faire une vidéo sur les réseaux sociaux contre le professeur « incriminé » alors que sa fille n'avait pas assisté au cours (c'est ce que révèlent les médias)... avec le résultat que l'on sait. Il est donc légitime de se demander ce qu'a fait la hiérarchie pour réagir à cette menace, et tenter de le protéger. Visiblement rien, selon les premiers témoignages.

Rappelons qu'en janvier 2015, un professeur d'arts plastiques ayant montré les caricatures de *Charlie Hebdo* en classe s'est vu sanctionné, avec quatre mois de suspension et une mutation d'office. Alors aujourd'hui, les profs n'ont ni illusions, ni naïveté, face à un gouvernement qui prétend prendre leur défense, mais qui veut les instrumentaliser pour marteler sa politique auprès des jeunes générations... Ils aiment leurs élèves, connaissent leur métier, et savent comment discuter avec leurs classes de toutes ces questions sensibles, avec dialogue et compréhension, car c'est la seule manière de lutter contre le poison de la division et du racisme.

Ils ont besoin de temps, de soutien (de leur administration) et de moyens pour faire leur métier... qui ne peut pas résoudre tous les problèmes dont souffre cette société ! ■

////////////////////////////////////

1. Premier article de la loi Blanquer sur « l'école de la confiance » de 2019.

Quand la laïcité devient le cache-sexe de l'islamophobie

21 OCTOBRE 2020 - L.G.

Le principe de laïcité a été régulièrement instrumentalisé ces dernières années dans le but de diviser les classes populaires, mais aussi d'asséner les valeurs de la République bourgeoise comme des vérités indiscutables, sous peine de sanctions pour les élèves... comme pour les enseignants. Ainsi, la Charte de la laïcité à l'école adoptée en 2013 interdit aux élèves comme aux enseignants de manifester une quelconque opinion politique... en dehors de la doxa républicaine. L'école n'est pas conçue comme un lieu de débat pour que chaque élève puisse se forger ses propres convictions, loin de là... Le slogan « Liberté, Égalité, Fraternité », et maintenant « Laïcité », devient une vérité absolue qu'il ne convient pas d'interroger, en dépit du décalage que chacun peut constater dans la société réelle. Mettre au pas et diviser, telle semble bien être la vision de la laïcité dont les différents gouvernements, de droite comme de gauche, ont fait la promotion.

QUELQUES ÉTAPES RÉCENTES DE LA MISE AU PAS

— En 2012, par une circulaire, le ministre de l'Éducation, Luc Chatel, interdit aux mères voilées d'accompagner une sortie scolaire. Tenter de préserver les élèves des pressions religieuses est une chose. Exclure des adultes d'une sortie scolaire, alors qu'elles ne représentent pas officiellement l'institution scolaire, en est une autre. C'est d'ailleurs ce que dit le Conseil d'État en 2013, affirmant que les parents accompagnateurs ne sont pas soumis au principe de neutralité, n'exerçant pas une mission de service public de l'éducation.

— En 2015, à la suite des attentats de janvier contre *Charlie Hebdo*, la ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem, transforme les cours d'éducation civique en « Enseignement Moral et Civique » et donne pour mission à l'école d'apprendre aux enfants les « rites de la République ». Bonjour le vocabulaire sacré ! L'enseignement moral cher à Jules Ferry revient au goût du jour et les principes de la république bourgeoise doivent être martelés de manière a-critique. Parler de rites évoque une nouvelle religion. En tout cas, la démarche n'encourage pas la réflexion...

— En 2016, lors de « l'été burkini », l'atmosphère devient irrespirable, et pas uniquement sur les plages... Sous couvert

La laïcité, valeur fondatrice et spécifique de la République française ?

21 OCTOBRE 2020
LILIANE LAFARGUE

Régulièrement la laïcité (relégation des religions à la sphère privée, s'accompagnant de la neutralité de l'État en matière religieuse) revient au centre du débat en France, présentée comme la valeur qui permettrait le « vivre ensemble » et la tolérance, fondamentale dans la société républicaine. Le concept – et la réalité – de laïcité ont une histoire, liée à celle de la République bourgeoise, sur laquelle il est intéressant de revenir afin de comprendre les enjeux qui lui sont liés et qui, eux aussi, ont une histoire !

DES LOIS FONDATRICES SOUS LA III^E RÉPUBLIQUE : RADICALES MAIS MÂTINÉES DE COMPROMIS

La III^e République, établie sur le massacre de la Commune de Paris, mit en place des lois sur l'éducation en 1881 et 1882 (lois Jules Ferry) afin de généraliser l'accès à l'école qui était rendue obligatoire, gratuite et laïque. Laïque, c'est-à-dire sans signe religieux, sans éducation religieuse... mais avec néanmoins un jour libéré dans la semaine (le jeudi à l'époque puis le mercredi) afin que les enfants puissent aller au catéchisme.

Les écoles privées catholiques, tenues par des congrégations (des ordres

religieux, comme les Jésuites) continuaient d'exister mais avec une autorisation préalable de l'État. État au sein duquel le radical (au sens de centriste, à l'époque) Émile Combes mena une politique anticléricale : suppression entre 1900 et 1904 de plus de 2 500 écoles religieuses, puis interdiction par une loi de l'enseignement à toutes les congrégations. Ce qui entraîna l'hostilité encore plus forte des catholiques envers le régime, avec des manifestations nombreuses et parfois violentes, mais aussi une rupture des relations diplomatiques avec le Vatican.

C'est dans ce contexte que fut votée en 1905 la loi dite de séparation de l'Église et de l'État. Elle proclamait que la République n'avait pas de religion officielle, ne salariait ni ne finançait aucun culte, mais était propriétaire des biens du clergé et à ce titre mettait à la charge de la collectivité (croyants comme non-croyants) l'entretien des lieux de culte. Les manifestations redoublèrent et les catholiques s'opposèrent, violemment parfois, aux inventaires des biens de l'Église prévus par la loi... jusqu'à la mort d'un manifestant catholique le 6 mars 1906, lors de l'inventaire d'une église du Nord (Boeschène), qui entraîna la chute du gouvernement puis la fin des inventaires.

À partir de ce moment, les différentes lois sur la laïcité n'ont cessé d'ouvrir des brèches permettant les financements des religions via les bâtiments et surtout via les écoles privées. (Voir notre article p.8).

UNE LAÏCITÉ AU SERVICE DE DESSEINS POLITIQUES

La lutte contre l'influence de l'Église catholique, soutien traditionnel de la monarchie, est bien au cœur de la mise en place du concept de laïcité dans la France bourgeoise républicaine. Il ne s'agit pas de faire disparaître la religion, à part pour quelques anticléricaux, mais bien de lui donner une place « raison-



nable », en limitant son pouvoir politique. Les bourgeois radicaux qui prônent la laïcité veulent éloigner le peuple, en commençant par les enfants, du christianisme et pour cela mettent en avant une doxa républicaine, fondée sur les valeurs de « liberté, égalité, fraternité » que la laïcité est supposée incarner et permettre. Cette « catéchèse républicaine » – si on ose dire ! – s'appuie sur les instituteurs, dits « hussards noirs » de la République (à cause de leur costume à l'époque) qui sont formés-endocrinés sur cette République censée apporter les « lumières » de la raison, en opposition à l'obscurantisme de la monarchie. L'amour de la patrie et sa défense (les garçons sont formés aux exercices militaires !), la formation des citoyens sont centraux dans l'enseignement civique et moral fondamental alors. Un des buts de l'école conçue par Jules Ferry est bien de préparer les jeunes générations à la nécessité de la « revanche » sur l'Allemagne après la défaite de 1870. Soit une école entièrement conçue dans le but d'unir le peuple dans une défense de la République, de ses frontières et de ses valeurs... pourtant bien malmenées au quotidien !

Car à cette époque comme aujourd'hui, les inégalités de classes sont fortes et fondent la société ; la liberté est celle que veulent les possédants et la répression s'abat sur la classe ouvrière dès qu'elle revendique plus de droits, comme

le 1^{er} mai 1891 à Fourmies où la fusillade contre une manifestation de grévistes a fait dix morts... Quant à la fraternité, elle n'a jamais existé dans cette société capitaliste, si ce n'est dans les organisations ouvrières. Et hypocrisie suprême de l'époque, la religion catholique redevient une alliée quand il s'agit de poursuivre et renforcer la colonisation en Afrique et en Asie. L'alliance du sabre et du goupillon est incarnée par la présence des missionnaires, en charge « d'éduquer et évangéliser » les indigènes !

La laïcité, à l'école notamment, a donné une identité spécifique à la France comparée à bon nombre d'autres pays, car il n'y est pas question de prière ou salut au drapeau. Les chefs d'État n'y prêtent serment sur aucune Bible... Mais depuis quelques décennies en France, tiennent néanmoins à se montrer à des messes, à s'afficher catholiques, y compris de prétendus socialistes comme Mitterrand et Cie. La laïcité a donc bien représenté une volonté de couper avec l'influence des religions, mais qui n'a jamais complètement abouti. Et surtout, elle a toujours été instrumentalisée par l'État bourgeois pour servir ses intérêts, en unifiant le peuple autour de valeurs supposées universelles alors qu'elles sont piétinées par les politiques menées et leurs conséquences. ■



de laïcité, qui s'imposerait partout dans l'espace public, jusque sur les plages, une campagne raciste se déroule tout l'été. Manuel Valls apporte son soutien aux maires interdisant le burkini. À la rentrée scolaire qui suit, de nombreux élèves se demandent, en toute bonne foi, si les impératifs de la laïcité concernent uniquement l'Islam, ou toutes les religions... Les polémiques s'enchaînent sur la « place de l'Islam de France » et sur la « communauté musulmane » en France. Cette expression englobe en fait tous ceux qui sont issus de l'immigration post-coloniale, africaine et nord-africaine, parmi lesquels se trouvent des musulmans... et des non musulmans. L'islamophobie actuelle s'impose alors comme une manière de raviver bien des stéréotypes racistes vis-à-vis de celles et ceux qui sont supposés... être musulmans du seul fait de leurs origines ! Le comble étant que ceux qui véhiculent ces clichés se prétendent défenseurs de la laïcité ! Dans la droite ligne de ces prétendus raisonnements, Marine Le Pen est devenue depuis quelques années une fervente défenseuse de la laïcité... à condition qu'elle ne remette pas en cause la place de l'Église catholique de France.

— En 2019, sous le gouvernement Macron, la polémique concernant le voile en sortie scolaire ressurgit : face à un élu RN qui a pris à partie une mère voilée lors d'une sortie scolaire au conseil général de Bourgogne, l'actuel ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, déclare que la loi permet certes le port du voile, mais que celui-ci n'est « pas souhaitable dans la société ». Il s'en prend ensuite à la FCPE, une fédération de parents d'élèves, pour son affiche « Oui, je vais en sortie scolaire, et alors ? » représentant une mère voilée, accusant l'affiche de ne pas respecter le principe de laïcité. Puis, en décembre, en plein mouvement contre la réforme des retraites, il suffit d'un article mensonger du réactionnaire *l'Express*, accusant les professeurs du lycée Angela Davis (Saint-Denis) de tolérer la présence d'élèves voilées en cours, pour que soit agitée par le ministère la menace de « mesures disciplinaires » sans prendre la peine de vérifier les faits.

C'est cette même campagne islamophobe qui continue depuis, avec les discours de Macron contre le « séparatisme » et son entreprise scélérate et politicienne (des élections, dont la présidentielle, sont en vue !) d'aboutir à une loi.

Sous couvert de défendre la laïcité et la liberté d'expression (quel cynisme, de la part d'un gouvernement qui fait décrocher les banderoles des balcons, et fait passer les enseignants en conseil de discipline dans le cadre de « l'école de la confiance » !), ce gouvernement sème bel et bien le racisme et la division, et tente ainsi de faire oublier l'aggravation des problèmes sociaux et sanitaires dont est responsable sa gestion pour le compte des faiseurs de fric. ■

LA LAÏCITÉ À LA FRANÇAISE,
C'EST PAS SI TIAL!



Les chantres de la laïcité... banquiers de l'école privée !

21 OCTOBRE 2020 – SABINE BELTRAND

Affirmer le caractère laïc de la République au tournant du xx^e siècle fut, pour les républicains, une manière de combattre l'influence sur la société d'une Église très favorable au rétablissement de la monarchie. Mais l'Église catholique n'a pas tardé à se refaire une place, en particulier dans le domaine de l'éducation, avec la complicité des gouvernants, tout républicains qu'ils soient.

En 1919, lorsque l'Alsace et la Moselle furent ré-annexées, il ne fut plus question de prendre le risque de se brouiller avec le clergé ; les trois départements conserveraient donc le régime concordataire. Aujourd'hui encore, l'État finance à hauteur de 58 millions d'euros par an ce qu'il reconnaît comme un « service public du culte » (!), et rémunère donc curés, pasteurs et rabbins selon une grille indiciaire identique à celle des agents publics. Le délit de blasphème, qui était présent dans le droit allemand, n'a été aboli dans la région qu'en janvier 2017. À l'école et au collège, c'est toujours la vieille loi Falloux de 1850 qui s'applique, qui prévoit une heure obligatoire de religion par semaine (délivrée par des enseignants volontaires, des ministres du culte, ou autres bigots désignés par les autorités religieuses), prise sur le temps scolaire et à laquelle il n'est possible de se soustraire que sur demande écrite des parents. En un siècle, aucun gouvernement de droite ni de gauche, malgré leur attachement prétendu si fort à « la laïcité », n'a osé revenir sur cette aberration.

Tout au long du xx^e siècle, une série de lois réglementant le financement des établissements scolaires publics et privés a accompagné le développement fulgurant de l'enseignement privé y compris confessionnel. C'est la loi Debré, en 1959, qui en a fixé les principales règles : elle établit des établissements sous contrat simple ou d'association (la grande majorité), qui doivent suivre les programmes de l'enseignement public en échange d'un soutien financier, et des établissements hors contrat. Depuis 1977, dans les établissements sous contrat, c'est l'État qui prend en charge la rémunération des enseignants (hors charges sociales et dépenses de formation). Les collectivités territoriales participent, sous forme de forfait, au fonctionnement matériel des établissements, selon un principe de parité, c'est-à-dire qu'elles doivent financer les établissements privés dans les mêmes proportions¹ que les établissements publics, quand bien même les écoles privées, qui ne sont pas soumises à la carte scolaire, ont le droit de « choisir » leurs élèves et d'en refuser, notamment pour ne pas faire exploser les effectifs par classe comme dans le public.

Il existe aujourd'hui environ 10 000 établissements privés, presque exclusivement confessionnels², qui scolarisent plus de 2,1 millions d'élèves (près de 17 % du total). Le budget de l'État pour financer l'enseignement privé s'élevait en 2018 à 7,55 milliards d'euros, en application de la loi Debré, sans compter les subventions des régions, départements et communes. En soixante ans, ce sont plus de 500 milliards d'euros qui ont ainsi été détournés au profit de l'enseignement privé. Et les cadeaux à ce dernier continuent : dans la dernière réforme de l'éducation, Blanquer a prévu l'abaissement de l'âge de scolarisation obligatoire à trois ans, contre six ans auparavant. Dans les faits, l'immense majorité des bambins était déjà scolarisée en maternelle. Mais la véritable implication de cette mesure, c'est que les communes doivent à présent obligatoirement financer aussi les écoles maternelles privées !

Le diable, et le bon dieu, sont dans les détails ! ■



1. Ce qui laisse la porte ouverte à des magouilles dans les collectivités locales. Exemple Marseille et l'ex-maire Gaudin : l'augmentation du forfait versé par élève aux écoles privées était de 351 € en 1995 et il est passé à 880,96 € en 2019, soit une augmentation de +150 % ! Sur la même période, alors que les écoles publiques sont dans un état désastreux, la mairie a versé aux écoles privées au moins 187 115 239,34 € (sans compter les subventions au cas par cas). En 2019, 55 établissements privés sous contrats sont financés par la ville de Marseille : quarante-sept écoles catholiques, une école protestante, quatre écoles juives, une école arménienne et une école non confessionnelle. Boostés par l'argent public, les effectifs des écoles privées ont augmenté de 23 % sur la période, tandis que les effectifs du public n'augmentaient que de 2 %.

2. En 2019, 98 % des établissements privés sont des établissements catholiques, qui accueillent deux millions d'élèves. Une centaine d'établissements de confession juive accueillent environ 30 000 élèves. En 2015, on recensait quarante-neuf établissements privés musulmans, dont cinq sous contrat, scolarisant 5 000 élèves. L'enseignement privé non confessionnel est marginal.

» COUVRE-FEU ET HÔPITAUX EN DÉTRESSE :

Métro-boulot-dodo... et surtout boulot !

ÉDITORIAL DES BULLETINS D'ENTREPRISE
L'ÉTINCELLE DU 26 OCTOBRE 2020

L'état d'urgence sanitaire est prolongé jusqu'en février 2021, le couvre-feu maintenant étendu à 46 millions de personnes. Eh oui, la deuxième vague est là et continue de monter. Mais pas les moyens de lutter efficacement contre le virus. Car les mesures qui font peser sur la population le poids de la situation sanitaire cachent mal la responsabilité du gouvernement dans la gestion de la crise, le manque de moyens et les contradictions. Elles semblent d'ailleurs bien dérisoires pour enrayer l'épidémie. Impréparation, incohérence ? Pas seulement, car il y a bien une logique : faire des économies et préserver les grandes entreprises, quoi qu'il en coûte pour le monde du travail.

LA RESPONSABILITÉ DES UNS

Dépistage, traçage, protocole sanitaire : le gouvernement gère la crise sanitaire au moindre coût. Dans les Ehpad, la propagation du virus est inquiétante. Dans les établissements scolaires, rien n'a été prévu depuis la rentrée pour soulager les classes surchargées, que l'administration rechigne à fermer, même avec des cas avérés de Covid.

Dans les hôpitaux, la situation est catastrophique. Épuisement, sous-effectif, insuffisance des moyens : les soignants ont bien raison d'être en colère contre le gouvernement, eux qui réclament depuis des années des embauches massives et de l'argent pour la santé. Véran et Macron répètent qu'il est impossible de former du personnel dans des délais si courts. Mais ça fait déjà neuf mois depuis février ! Bien plus que les deux jours de formation que reçoivent les soignants envoyés d'urgence en renfort dans les services de réanimation. Et comment justifier l'impréparation ? Le manque est criant depuis des années. Et rien n'a été fait depuis le

début de l'épidémie. Au contraire, la situation des hôpitaux a empiré. Résultat : des soignants testés positifs contraints de travailler, les congés annulés et des hôpitaux qui craquent déjà. Parce qu'on ne peut pas tout déprogrammer, ni délester les hôpitaux vers d'autres régions, il y a en Île-de-France 30 % de places disponibles en réanimation de moins qu'au printemps pour les malades de la Covid ! À qui la faute ?

LA CULPABILISATION DES AUTRES

« Le meilleur moyen de soulager l'hôpital, c'est de ne pas tomber malade » a dit Castex. Merci du conseil ! Comme si nous étions coupables de propager la Covid ! Tout ça pour justifier les restrictions, en reportant la responsabilité de la deuxième vague sur la population, dont le quotidien sous couvre-feu devrait se résumer à aller travailler.

Pas étonnant que certains dénoncent les interdictions en cascade qui pèsent sur la vie sociale. Certes, il ne suffit pas d'avoir assez de lits de réanimation pour endiguer l'épidémie, il faut aussi des mesures collectives. Mais ce ne sont pas les contrôles de police et les amendes qui vont améliorer la situation sanitaire, alors qu'il faut attendre des jours pour se faire tester et qu'on est obligés – entre 6 heures et 21 heures – de s'entasser dans les transports, à l'école et au travail !

LEUR SEULE LOGIQUE : NOUS FAIRE TRAVAILLER MALGRÉ LE VIRUS

Le grand patronat, lui, ne subit pas toutes ces contraintes. Certains petits patrons doivent fermer boutique, mais les grandes entreprises sont préservées. Après leur avoir offert des milliards avec le plan de relance, le gouvernement veille à ce que les travailleurs continuent à s'y faire exploiter. Dans les entreprises, les masques et le gel hydroalcoolique permettent aux employeurs de se dédouaner de leurs responsabilités en termes d'organisation du travail ou de traçage des cas contacts. Macron l'a rappelé : rien n'est obligatoire pour les patrons. Même pas le télétravail, parfois refusé aux salariés contraints de prendre les transports et de travailler dans des conditions dégradées.

Il n'est pas question de risquer nos vies pour la gagner. Partout, nous devons exiger des conditions de travail sécurisées. La colère contre le gouvernement et ses mesures est légitime, car sa seule boussole est le maintien des profits des grandes entreprises malgré l'épidémie. Mais qu'elle soit économique ou sanitaire, ce n'est pas aux travailleurs de payer la crise ! ■



Deuxième vague, les hôpitaux en détresse

23 OCTOBRE 2020
CORRESPONDANT(E)S

60 % des pharmacies du pays sont en rupture de stock de vaccins contre la grippe. Les embauches dans les hôpitaux et les formations nécessaires, particulièrement les formations professionnelles très demandées, sont inexistantes, mis à part une annonce sur une éventuelle possibilité de « formation » d'aide-soignante en quinze jours... Les rallonges budgétaires annoncées servent principalement à acheter du matériel et, dicit Véran, à « compenser financièrement [les] activités non réalisées », c'est-à-dire les soins annulés durant l'épidémie qui ont constitué un manque à gagner. Pire, le but du budget 2021 de l'assurance-maladie est encore de rechercher à faire quatre milliards d'économie. En 2021, l'épidémie sera-t-elle terminée ? Et qu'en sera-t-il des millions de personnes écartées des soins ?

DE LA MAINTENANCE AUX SOINS, MANQUE DE PERSONNEL À TOUTS LES NIVEAUX

En haut, ils le promettent : on a fait des efforts depuis six mois. Les choses vont s'améliorer... un jour peut-être... Entretemps, les collè-

gues en CDD nombreux sur des postes vacants, et parfois depuis des années, ne sont pas embauchés. Les travailleurs de la santé saluent les autorités pour leur participation active dans les matinales radio ! Ils auraient préféré que gouvernement et exécutifs régionaux anticipent en débloquent des budgets pour recruter massivement les collègues qui manquent dans toutes les professions !

La charge de travail des hospitaliers est déjà trop lourde au quotidien, et pas seulement aux urgences et en réanimation. De la maintenance aux soins, le personnel manque à tous les niveaux et dans tous les services. Ces politiciens devraient venir voir les services de soins de suite gériatrique où les travailleurs – pris dans un étau de souffrances, infligé par une organisation du travail qui n'est pensée que pour « faire des économies » – se tuent à la tâche sans parvenir à prodiguer des soins dignes.

EXASPÉRATION ET MOBILISATIONS

L'agitation constante dans les hôpitaux ces dernières années persiste. Malgré une faible préparation syndicale, des manifestations ont eu lieu le 15 octobre. Mille personnes en manifestation à Nantes, un nombre équivalent à Paris avec des groupes montés de province, plus de monde à Toulouse et des rassemblements devant des hôpitaux dans différentes villes.

12 000 FLICS SONT MOBILISÉS POUR UN COUVRE-FEU DONT L'EFFICACITÉ SANITAIRE RÉELLE RESTE À DÉMONTRER. À L'HÔPITAL, ON MANQUE PARFOIS DE COUVRE-LITS !

L'attribution des augmentations et autres primes ponctuelles suscitent de l'énervement. Accompagnées d'attaques sur le temps de travail, elles distinguent les différentes catégories de personnel. Ceux qui bossent dans le public ou le privé. À travail égal, salaire égal !

Dans le secteur médico-social écarté arbitrairement des primes et augmentations de salaire par décret gouvernemental, des mobilisations existent¹. Des structures privées sont également en bagarre. À Nantes, les grévistes de la clinique psychiatrique du Parc ont tenu tête à leur direction durant 35 jours de grève à la fin desquels elles ont, la semaine dernière, obtenu des augmentations de salaire et des primes². Malgré l'épidémie, les aides-soignants, infirmiers et anesthésistes du bloc opératoire du CHU de Toulouse se sont mis en grève reconductible le 1^{er} octobre. Même chose pour les services de réanimation des Hospices civils de Lyon trois semaines plus tard. Et d'anciens grévistes des urgences mobilisés en 2019 refont parler d'eux.

TOUJOURS EN CAUSE, LE SOUS-EFFECTIF

Toujours en cause dans les conflits : les conditions de travail et de soin liées au sous-effectif. Les directions hospitalières ne parlent que de « réorganisations ». Sans moyens supplémentaires ? Face à la situation déplorable des hôpitaux publics plus que jamais exposée par

la pandémie, une réorganisation ne peut s'envisager qu'avec des moyens massifs de l'ensemble du système de soin. Les soins doivent répondre aux besoins de la population. Pour ce faire, c'est embaucher et former qui semble urgent et nécessaire. La santé doit sortir des eaux glacées du calcul égoïste et de toute logique financière. Bref, il faut faire tout l'inverse de la politique actuelle qui vise à écarter les pauvres des soins. Un projet créant un « forfait » de 18 euros à faire payer aux patients venus aux urgences sans que leur pathologie soit jugée suffisamment grave pour entraîner une « vraie » hospitalisation a été voté par l'Assemblée nationale le 22 octobre. Ah oui, tout de même, femmes enceintes et nourrissons seraient exonérés. Belle promesse d'avenir à ces derniers. ■

////////////////////

1. Lire sur notre site « *Même travail, même salaire !* » à propos d'une lutte dans le Doubs.

2. Lire sur notre site « *Interview avec des grévistes de la clinique du Parc de Nantes, après 35 jours de grève* ».

COUVRE FEU EN Ile-de-FRANCE ET DANS 54 DÉPARTEMENTS



Au fil de la journée, dans une unité Covid de l'AP-HP (région parisienne)

Dans un petit service l'unité Covid a réouvert. Pas le service entier, contrairement à la première vague. Seul un tiers du service accueille des patients Covid. Une menace pèse sur l'équipe : encore plus de patients Covid vont arriver. Cela impliquera de nouvelles déprogrammations de patients. La cellule de crise montée par la direction prend des décisions sans en parler à personne. On saura le matin ce qu'il en sera dans la journée.

L'aide-soignante a mal au dos. Elle doit faire la toilette des patients Covid âgés. Ceux dont l'entrée en réa a été refusée et qui ont été envoyés dans le service. Puis elle galère, car il y a pénurie de savon dans l'hôpital. Faire des toilettes, ça devient tout de suite plus compliqué. Comme il n'y a plus de surblouse, elle a bricolé un truc avec une blouse. Pour les draps, elle se débrouille car c'est aussi la dèche.

L'infirmière épuisée s'énervait contre la cheffe. Elle ne veut pas aller travailler en unité Covid. Les infirmières tournent un jour Covid et le lendemain elles vont voir les patients classiques. Comme il n'y a pas assez de personnel, on lui fait faire une journée de 12 heures. Pendant la première vague, elle s'occupait « seulement » de six patients. Pour la seconde vague, les petits malins de la direction ont fait passer à huit patients chacune.

Le médecin, pourtant une dure à cuire, court les larmes aux yeux dans tout le service. Elle est à la recherche d'un lit. Impossible de prendre une patiente dans un état grave. Elle est déprimée, car elle a dû déprogrammer les cures de certains. Cures déjà retardées pendant la première vague. Certains patients vont le payer dans quelques années et elle le sait : dans deux-trois ans, ils seront dialysés à vie.

L'assistante sociale est dépitée. Elle a passé une journée à téléphoner pour chercher une place pour un patient grabataire. Que des refus. Pas de place. Telle unité est fermée faute de médecins. Sa pathologie trop lourde l'empêche de marcher. C'est pour ça qu'on l'envoie en rééducation. Le patient est résistant aux antibiotiques, donc il faut l'isoler en chambre seule : c'est une demande médicale donc impossible de facturer la chambre simple à 100 euros la nuit. Refus.

La secrétaire craque. Elle se fait engueuler par tout le monde. Les médecins qui cherchent des lits. Les patients qu'elle appelle pour déprogrammer. Ils sont inquiets, ont peur de ne pas avoir leur traitement. Elle s'est fait traiter de meurtrière par une famille après avoir annulé les examens d'un patient. ■

« Vous avez attrapé le Covid confinées à la maison (pas à l'hôpital) »

C'est ce que prétendent certains comiques des directions hospitalières. Une bonne illustration du mépris, du déni et de l'idiotie de ceux qui prétendent gérer la crise sanitaire. De Macron au chef un peu prétentieux, ça parade devant et dans les hôpitaux, dans les réunions de service, sur les plateaux télé. Derrière leur fausseté, la réalité, telle que la résumant les collègues : « tout baigne... on sera saturé très bientôt, les congés walou et adviennent que pourra ! Vous êtes « cas » contact ? Positif (ah, plutôt asymptomatique) ? On manque de monde, venez bosser ! » ■

////////////////////////////////////

À Strasbourg, avoir le Covid à la chaîne...

On passe le poste entier avec des collègues malades, et, avec surprise, une semaine après on apprend que c'est nous qui sommes contaminés. La découverte des cas est décalée dans le temps. Tant mieux ? Une fois qu'un agent est testé positif il est, quand tout va bien, arrêté sept jours... période durant laquelle il n'y a parfois personne pour remplacer. Donc si on est arrêté en même temps ça coïncide.

Comme dans les rêves des chefs, on pourrait bien sûr n'ôter le masque que pour manger en cinq minutes, écourter nos pauses, ne pas les prendre avec les collègues, devenir des robots et le chopper quand même. ■

Dans nos bulletins

--
Besançon

AU CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE NOVILLARS, « NOUS NE SOMMES PAS DES SOIGNANTS LOW COST »

C'est ainsi que nos collègues de la maison d'accueil spécialisée ont exprimé leur colère jeudi 8 octobre devant les grilles du centre hospitalier. Une centaine de personnes étaient donc présentes à l'appel de la CGT et de Sud. En effet, nos camarades de la maison spécialisée travaillent dans des conditions difficiles, accueillant des personnes lourdement handicapées sans personnel suffisant. Les nombreux arrêts de travail démontrent leur épuisement. Alors qu'ils font partie intégrante de l'établissement, ils ont eu la mauvaise surprise d'apprendre que la Maison d'accueil étant classée dans le médico-social, ils ne bénéficieront pas des 183 euros d'augmentation. Ils ont donc organisé une manifestation où banderoles et chants ont mis une belle ambiance. ■

--
Strasbourg

LA « VOCATION » INFIRMIÈRE À L'ÉPREUVE DU COVID

La presse s'est enjaillée sur la nouvelle cote de popularité dont bénéficient les travailleurs hospitaliers, en imaginant que la crise sanitaire pourrait susciter de nouvelles vocations pour le métier d'infirmier. Mais la réalité est toute autre : l'Institut de formation en soins infirmiers des Hôpitaux universitaires de Strasbourg est loin de faire le plein cette rentrée, avec seulement 160 nouveaux étudiants au lieu de 180 les dernières années. Sans compter tous ceux qui abandonneront la formation en cours de route, dégoûtés par les conditions de travail entraperçues pendant leurs stages... Le compte n'est pas bon et le calcul est vite fait : les 150 postes d'infirmières vacants ne seront pas comblés de sitôt. ■

--
Saint-Denis (93)

CATASTROPHE ANNONCÉE

La deuxième ligne de Smur (service médical d'urgence et de réanimation) a été fermée les 5 et 6 octobre. Les collègues du Smur se chargent des interventions d'urgence et de transférer les patients. À la suite de restructurations subies, de nombreux collègues investis depuis des années ont fini par partir et n'ont pas été remplacés. Depuis des mois, les heures sup' s'accumulent. Fatigue et dégoût. Le résultat de réorganisations bulldozer qui nous traitent comme des pions. ■

Solidarité ouvrière contre concurrence patronale !

23 OCTOBRE 2020 - MARINA KUNÉ

L'ouverture à la concurrence des transports publics, un vaste projet à rebours de l'histoire porté depuis des dizaines d'années par les gouvernements successifs, arrive à un tournant. Si l'essentiel des lignes de bus et de cars urbains et interurbains est privatisé depuis des années, nous n'en sommes qu'à la veille des premières tentatives de transfert de cheminots et d'agents de la RATP au privé. Une étape délicate pour le gouvernement et le patronat qui ont eu maille à partir avec les travailleurs de ces secteurs à plusieurs reprises, lors de plusieurs vagues de grèves ces dernières années – et encore récemment avec le mouvement contre la retraite à points.

UN CALENDRIER SUR MESURE... ÉLECTORALE

Le calendrier de cette privatisation très particulière s'est étalé sur des années, mais l'histoire s'accélère. Les annonces de « lots » désignés pour subir des appels d'offre dans les mois qui viennent se multiplient dans le ferroviaire comme dans les transports urbains d'Île-de-France. Le contexte des élections régionales du printemps 2021 n'y est pas pour rien : les candidats de tout bord promettent une privatisation rapide à un électoral réactionnaire et resserrent leurs liens avec le puissant patronat de l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP qui regroupe 230 entreprises dont les géants que sont la SNCF et la RATP). Mais cette ouverture à la concurrence sert surtout de prétexte pour orchestrer la destruction de l'ensemble des acquis sociaux des salariés concernés.

NE PAS SE LAISSER (TRANS)FAIRE

Choc des calendriers aussi dans le domaine feutré de la négociation d'accords collectifs du secteur. Pour en finir avec les statuts et réglementations du travail des deux entreprises publiques, pourtant déjà vidés de leur



contenu par des contre-réformes comme celles des 35 heures ou des retraites, l'UTP s'est lancée dans la négociation de « cadres sociaux harmonisés ». Le patronat propose de nouvelles « conventions collectives » et autre « statut unique », reprenant le vocabulaire cher aux directions syndicales qui participent depuis des années à des « tables rondes » où elles discutent doctement la casse sociale sans jamais informer les premiers concernés ! Négociations qui devraient aboutir d'ici le début de l'année 2021 dans le ferroviaire, en Île-de-France, dans l'urbain ou l'interurbain. Les dizaines de milliers de travailleurs de ces secteurs découvriront presque en même temps le résultat catastrophique de ces discussions à froid, menées dans leur dos par des directions syndicales complices.

À l'issue d'un appel d'offre, le transfert de personnel sera obligatoire chez un nouvel opérateur et en cas de refus, c'est le licenciement ou la « mobilité ». Exactement comme dans les entreprises d'autres secteurs où se multiplient les accords dits de performance collective¹ (APC) : le faux choix entre la baisse de salaire, l'augmentation du temps de travail ou... la porte. Cette ouverture à la concurrence accélérée est donc la déclinaison pour ce secteur de l'offensive patronale globale en cours contre tous les travailleurs. Le choc en retour peut être frontal ! ■

////////////////////////////////////

1. Voir sur notre site, notre article « Accords de performance collective (APC) : quand le patronat fait sa loi » <https://convergencesrevolutionnaires.org/13760>

La face privée du transport public

23 OCTOBRE 2020 – PHILIPPE CAVEGLIA

Rappelons, à l'heure où plane la menace de l'ouverture à la concurrence pour les salariés SNCF et RATP, qu'une large partie du secteur des transports dits publics est déjà composée d'entreprises privées. C'est le cas de l'essentiel des transports en commun, à l'exception du ferroviaire et de la région parisienne.

CÔTÉ PATRONAL : UNE « CONCURRENCE » ENTRE AMIS

L'offre de transport dépend des autorités organisatrices, généralement une commission d'une instance politique telle qu'une métropole, une communauté de communes, un département ou une région. Le transport de voyageurs est dit « public » dans la mesure où les grandes orientations sont définies par des élus, même si on sait à quel point toutes ces assemblées peuvent être éloignées des intérêts de la population. D'autres modes de transport ne sont pas publics : lignes aériennes, TGV, bus Macron, VTC, taxis, etc.

Les autorités organisatrices éditent un cahier des charges et confient « l'exploitation » (terme bien choisi) des réseaux à des entreprises. Elles peuvent dès lors choisir entre deux principales options : la gestion en régie, laquelle dépend directement de la collectivité territoriale en question, ou la délégation de service public, un cadre juridique qui leur permet de lancer des appels d'offres à des entreprises privées dans le but d'exploiter un réseau ou des « lots », c'est-à-dire des morceaux du réseau.

Depuis les années 1990, les régies de transport ne constituent plus le modèle principal. Seules les métropoles de Paris, Aix-Marseille, Toulouse et Nice en disposent encore. Elles sont peu à peu remplacées par une mise en concurrence assez factice, dans la mesure où quelques grands groupes se partagent les différents marchés. Pour Lille, Lyon et Bordeaux, entre autres, c'est le mastodonte Keolis, filiale de la SNCF, qui est sorti vainqueur des appels d'offres. Pour répondre à un appel d'offres, il n'est pas nécessaire d'avoir une implantation dans la ville ou la région. Les grands groupes montent des filiales *ad hoc*, parfois en quelques semaines, notamment grâce au transfert de salariés qui leur évite d'avoir à recruter. Reste ensuite à mettre

en relation la maison mère et la filiale pour les domaines administratifs et commerciaux. Dans ces conditions, les PME familiales sont vouées à disparaître ou à être rachetées, devenant à leur tour des filiales de grands groupes. Cette concentration du capital dans le transport, encore en cours, laisse envisager tous les arrangements entre amis dans cette pseudo-concurrence, avec la bénédiction des élus.

CÔTÉ SALARIÉS : RÉSISTER À UNE CONCURRENCE QUI TIRE TOUT LE MONDE VERS LE BAS

Cette mise en concurrence systématique se déroule pour l'instant encore dans un contexte de plein emploi dans le secteur. Le développement des transports en commun, un effet de pyramide des âges et le manque d'attractivité du métier (conditions de travail difficiles et salaires bas) sont les principaux facteurs du manque de personnel à la conduite des cars et bus – et la situation dure depuis plus de dix ans ! Contrairement peut-être à la SNCF, la succession des appels d'offres ne sert pas à déguiser ou intensifier des suppressions de postes mais « seulement » à dégrader les conditions de travail – étant entendu que cette dégradation augmente la productivité et, par voie de conséquence, limite à terme le nombre de postes. La boucle est bouclée.

Quelle évolution de la rémunération pour un salarié ballotté d'une boîte à l'autre au gré des appels d'offres, qui ont lieu tous les cinq à dix ans ? Les accords collectifs qui réglementent les transferts sont de vraies usines à gaz toujours favorables au patron. La reprise de l'ancienneté dans l'interurbain par exemple : sont garantis le maintien du taux horaire et les primes dites fixes. Premier piège, ce prétendu maintien du taux horaire prend la forme d'une prime d'ancienneté, indépendante du taux horaire réel à partir duquel sont calculées les primes dites variables (qui peuvent constituer jusqu'à un quart du salaire final) et les heures supplémentaires. Or le taux horaire de l'entreprise qui gagne un appel d'offre est souvent plus bas (et pour cause) que celui dont le conducteur bénéficiait jusque-là. Idem pour la grille d'ancienneté, le conducteur transféré intègre la grille d'ancienneté de la nouvelle entreprise, mais avec son taux horaire « maintenu » : il devra donc attendre bien plus longtemps pour bénéficier des augmentations automatiques liées à cette nouvelle grille. Cela crée des écarts de rémunération et des différences de mode de calcul importants entre collègues, parfois pour des effectifs de quelques dizaines de conducteurs. Quant aux élus du personnel transférés, ils perdent immédiatement leur mandat, et se retrouvent sans même les maigres protections légales face au nouveau patron !

En cas de refus du transfert, c'est soit le licenciement économique, soit le reclassement au sein du groupe (car la filiale défaite lors d'un appel d'offre disparaît). Gare à la clause de mobilité, bien planquée dans les contrats de travail : si le salarié refuse le transfert parce qu'il ne veut pas se retrou-

ver à l'autre bout du département, c'est un licenciement sec et la disparition des maigres garanties liées à un licenciement économique (prime et accès facilité à la formation).

NE PAS SE LAISSER DIVISER

Les salariés du transport font donc face au chantage permanent d'accepter la dégradation régulière de leurs conditions de travail ou de perdre leur emploi. À Keolis Lyon, tous les accords d'entreprise ont été dénoncés en 2010. Les avantages obtenus dans la longue histoire de cette entreprise (l'ancêtre direct OTL a été fondé en 1879) sont aujourd'hui considérés comme des usages, le patron ayant unilatéralement choisi leur maintien. En cas de nouveau vainqueur de l'appel d'offres en 2022, aucune garantie juridique ne viendrait empêcher une importante dégradation des salaires (prime de vacances, treizième mois, système de compensation des week-ends travaillés). Même un passage en régie publique (ce qui serait une première à Lyon) ne garantirait pas le maintien des conditions de travail... et serait peut-être même un des moyens pour les revoir à la baisse, de la part d'un exécutif régional « vert » ou « de gauche ». Les conducteurs du réseau lyonnais ne pourront s'en remettre qu'à leur lutte, en ne comptant surtout pas sur la chimère d'une exploitation « publique » du réseau.

Pour le même métier de conducteur, il existe une différence assez nette entre les conventions collectives de l'urbain et de l'interurbain. Produit de l'histoire sociale de ces entreprises (en général des PME familiales dans l'interurbain et des grandes entreprises avec davantage de travailleurs et de syndiqués dans l'urbain), ces différences sont vectrices de bien des préjugés de part et d'autre. Mais la concentration du capital dans le secteur permet davantage d'échanges entre salariés. En Rhône-Alpes par exemple, de l'Isère aux Alpes en passant par Lyon et Grenoble, on est tous un peu Keolis !

L'existence de ces deux conventions collectives différentes permet au patronat d'organiser une forme de sous-traitance. On peut déjà voir des exploitants de réseau urbain confier les lignes les plus périphériques à leur filiale qui opère sous convention interurbaine, avec un écart de salaire d'environ deux euros de l'heure pour un conducteur. Mais ce système atteint aujourd'hui ses limites : dans ce secteur en tension, l'interurbain connaît des difficultés de recrutement, avec des conducteurs qui démissionnent pour l'urbain, voire pour les cars Macron ou pour faire chauffeur Uber à temps plein.

Ce qui conduit les patrons du secteur, réunis au sein de l'UTP, à négocier avec les directions syndicales un « statut unique » entre l'urbain et l'interurbain, dans le dos des travailleurs concernés. Dans cette ambiance générale d'offensive patronale, l'objectif de l'UTP est de rendre l'interurbain plus « attrayant »... en abaissant les conditions de l'urbain à son niveau ! Comme la « convention collective nationale » du ferroviaire, le »

CALENDRIER (des sales coups et des luttes !)

2002– Début de la politique de « gestion par activités » à la SNCF.

2003 – Mise en concurrence du fret ferroviaire. Depuis cette date, le trafic est retombé à son niveau de 1980.

2009 – Loi ORTF : calendrier de la mise en concurrence en Île-de-France. Les nouveaux embauchés RATP ne bénéficient plus du même statut.

2014– Réforme ferroviaire : découpage de la SNCF en trois entités, début des discussions sur la convention collective du ferroviaire.

Deux semaines de grève des cheminots

2016 – Publication du décret-socle dans le ferroviaire, véritable « loi travail » du secteur.

Un mois de grève des cheminots dans le cadre général de la lutte contre la loi travail

2018 – Pacte ferroviaire : transformation de la SNCF en société anonyme, fin programmée du statut, conditions de transfert de cheminots au privé.

Mouvement de grève des cheminots étalé sur trois mois

2019 – Projet de retraite à points. Possibilité d'ouvrir les TER à la concurrence.

Deux mois de grève des agents RATP et des cheminots dans le cadre du mouvement d'ensemble

2020 – Fin des embauches au statut cheminot.

Excusez les travailleurs du transport de n'avoir pas encore programmé les luttes à venir, cela ne saurait tarder !

2021 – Mise en concurrence du réseau de bus Optile (Grande couronne région parisienne).

2023 – Mise en concurrence des TER et Transilien.

2025 – Mise en concurrence des lignes de bus RATP.

2029 – Mise en concurrence des lignes de tram (région parisienne).

2039 – Mise en concurrence des lignes de métro et RER (région parisienne).

QUELQUES CHIFFRES

SNCF : environ 140 000 salariés (dont 10 000 contractuels)

RATP : environ 45 000 salariés (dont 5 000 contractuels)

Transport public urbain hors RATP : environ 55 000 salariés

Transport public interurbain : environ 60 000 salariés

Privatisation de la SNCF : déclencher le frein d'urgence !

23 OCTOBRE 2020 – STELLA MONNOT

Les premières « libéralisations » du rail datent des années 1990 en Angleterre et en Allemagne. Aujourd'hui, partout, à l'exception de quelques pays, le ferroviaire est soumis à la concurrence, soit partiellement (comme en Italie sur la grande vitesse voyageurs ou en France sur le transport de marchandises ouvert depuis 2003), soit totalement comme en Allemagne, bien que la compagnie nationale historique, la Deutsche Bahn, contrôle encore à ce jour plus de 50 % du transport régional (l'équivalent de nos TER) et la quasi-totalité de la grande vitesse nationale comme internationale. La SNCF exploite des lignes en Angleterre et en Allemagne via sa filiale Keolis, et va faire circuler des Ouigo en Espagne. Trenitalia, la compagnie italienne, fait circuler ses trains Thello en France.

DEUX LOGIQUES D'OUVERTURE À LA CONCURRENCE

Ce sont les réformes ferroviaires de 2014, 2016 et 2018, que les cheminots ont toutes combattues par des grèves longues, qui ont créé les conditions de l'ouverture à la concurrence dans le transport de voyageurs¹. Avec deux logiques distinctes entre la grande vitesse et le transport régional.

Pour la grande vitesse, l'État met en place « l'open access », un libre accès au réseau, et plus précisément aux « sillons », des créneaux associés à une liaison entre deux gares, que tout candidat pourra acquérir par l'intermédiaire de péages, s'il en a les moyens. Dans les faits, les candidats déjà connus ne sont autres que Trenitalia, l'opérateur italien, via sa filiale Thello, la Deutsche Bahn avec sa filiale Arriva, ou encore la Renfe, compagnie espagnole qui a déjà annoncé qu'elle assurera cinq allers-retours quotidiens entre Lyon et Marseille dès décembre 2021. Les compagnies arriveront avec leur personnel et leur matériel dont elles devront assurer la maintenance (elles pourront contractualiser avec la SNCF pour bénéficier de ses ateliers si besoin). En s'acquittant des péages, comme le fait aujourd'hui l'opérateur SNCF Voyages,

elles rémunéreront la SNCF Réseau, l'autre société du groupe SNCF, qui a en charge l'entretien et la modernisation du réseau ainsi que la planification et la gestion des circulations. La SNCF s'est d'ailleurs déjà préparée à cette ouverture en créant sa filiale low-cost Ouigo, et en transformant son offre TGV avec Inoui, de manière à « capter » un large panel de clients.

Pour le transport régional (TER) et ce qui reste d'interrégional (Intercités), l'ouverture à la concurrence prendra la forme de délégation de service public. Pour un lot donné de plusieurs lignes, une convention sera conclue entre l'autorité organisatrice (la région pour les TER) et l'opérateur qui aura remporté le marché. Le contrat s'accompagnera d'un cahier des charges qui fixera des objectifs en matière de service rendu. Libre donc à l'opérateur de déterminer comment répondre à ce cahier des charges tout en dégagant des profits.

Depuis décembre 2019, toutes les régions ont déjà la possibilité de passer des appels d'offres par lots regroupant plusieurs lignes (exception faite pour les lignes de RER en Île-de-France). Les régions ont, pendant encore quatre ans, le choix entre continuer exclusivement avec la SNCF ou bien entamer une procédure d'appel d'offres pour des contrats de dix ans au maximum. À partir de décembre 2023, toute nouvelle convention devra obligatoirement faire l'objet d'une mise en concurrence.

La plupart des régions ont déjà annoncé leur intention de mettre en concurrence une partie de leurs lignes avant décembre 2023. Certaines ont même déjà lancé officiellement des consultations, comme le Grand Est, Paca et les Hauts-de-France. Au total, près de 2 000 cheminots sont déjà concernés par ces appels d'offres.

LA SNCF : UN MONOPOLE CAPITALISTE FAVORABLE À LA CONCURRENCE

Quel que soit l'opérateur qui remportera un marché public ou qui exploitera un sillon, l'objectif sera de dégager un surprofit. Comme le ferroviaire possède des frais constants et importants de structure, et nécessite une intégration poussée au sein d'un réseau national, il s'agira de tirer vers le bas le peu qui est « variable », c'est-à-dire les effectifs, les salaires, le temps de travail, le nombre de repos, la prise en compte de l'ancienneté, les facilités de circulation (quasi gratuité du transport pour le personnel), etc. Au détriment des règles de sécurité, incessamment remises en cause. Le patron qui remportera l'appel d'offres sera donc celui qui promettra l'offensive la plus résolue contre les conditions de travail des cheminots, reléguant au second plan les conditions de transport des usagers.

La SNCF elle-même a d'ailleurs toujours joué sur ces variables « d'ajustement », en supprimant des emplois, en attaquant les accords locaux d'établissement conclus à

l'issue d'une grève, et en allégeant les exigences en matière de sécurité. Parmi les nombreux exemples de cette orientation, on peut citer la mise en place de l'équipement à agent seul (EAS) dans les TER, c'est-à-dire la pose de caméras qui servent de prétexte à la suppression des contrôleurs et permettent que le conducteur soit seul dans la rame – une situation particulièrement dangereuse en cas d'incident contre laquelle les cheminots ont protesté par une grève sur le tas au niveau national en octobre 2019. Avis aux usagers mécontents qui pensent que la privatisation améliorera le service ! Quant aux tarifs, déjà exorbitants, il suffit de regarder de l'autre côté de la Manche où la concurrence fait rage depuis 30 ans : les billets y sont en moyenne deux fois plus chers qu'en France.

Loin d'être une menace contre sa situation de monopole, la mise en concurrence est une opportunité pour la direction de la SNCF – véritable groupe capitaliste multinational aux mille filiales de droit privé. Opportunité de se débarrasser des lignes les moins rentables pour augmenter son taux de profit, justification de la disparition du statut de cheminot depuis le 1^{er} janvier dernier – et de la maigre protection qu'il offrait en termes de sécurité relative de l'emploi et d'avancement de carrière, prétexte enfin à des pressions incessantes sur les cheminots au nom du moindre mal qui consisterait à permettre à « leur » entreprise « publique » de remporter les futurs appels d'offre – quitte à consentir à des sacrifices au nom de cette union sacrée derrière son patron !

La SNCF s'active depuis maintenant 20 ans pour préparer l'arrivée de cette concurrence tant attendue, en séparant les activités TER, TGV et Intercités. Ce qui conduit à tout cloisonner artificiellement, jusqu'à certaines salles de repos communes. Mais cela a des conséquences plus graves sur les plannings des cheminots, les possibilités d'évolution de carrière et la monotonie du métier. La direction supprime des postes par milliers chaque année, avec autant de zèle que n'importe quel patron du privé.

FAUSSE CONCURRENCE, VRAIES ATTAQUES

Les projets du patronat du ferroviaire, SNCF en tête, sont clairs : utiliser l'ouverture à la concurrence pour casser les conditions de travail au chemin de fer. Le transfert de personnel sera obligatoire chez un nouvel opérateur et en cas de refus, c'est le reclassement (avec une clause de mobilité étendue à tout le territoire, comme le permet le fameux statut des cheminots) ou bien la porte. Exactement la même situation que dans le secteur du transport urbain ouvert à la concurrence depuis des décennies et organisé dans le syndicat patronal auquel la SNCF appartient, l'UTP. Et même si c'est la maison-mère qui remporte l'appel d'offre, les cheminots seront tout de même « transférés » dans une filiale de la SNCF elle-même, et perdront donc aussi le statut

► « statut unique » est le faux-nez d'une attaque en règle contre les conditions de travail.

Il est indispensable que les travailleurs du transport se coordonnent. Qu'ils viennent du public ou du privé, de l'urbain ou de l'interurbain, ils ne pourront faire face à des patrons bel et bien organisés, au sein de l'UTP, qu'en se côtoyant davantage, en échangeant sur leurs conditions de travail et surtout sur les moyens à mettre en œuvre pour contrer des attaques incessantes et passer à leur tour à l'offensive. ■

////////////////////

Le transport public en Isère

Le département de l'Isère confie son réseau départemental à une vingtaine d'entreprises privées, dont tous les cars se ressemblent puisque « habillés » aux couleurs de Transisère. Des conducteurs d'une ligne ne connaissent parfois rien de la ligne suivante, quand bien même des correspondances sont prévues... autant dire qu'il vaut mieux ne pas oublier son écharpe dans le car !

Le devenir de l'ancienne régie de transport du département (Voies ferrées du Dauphiné, VFD) est également une bonne illustration de la notion d'entreprise publique. Passée Société d'économie mixte (SEM) en 2006 (après quasiment 100 ans d'existence en régie), puis rachetée par un fonds de pension luxembourgeois en 2018, elle dispute depuis au même titre que ses concurrents privés les différents lots que le département met en appel d'offres. Ce qui permet au passage des dizaines de suppressions de postes administratifs et une dégradation continue des conditions de travail des conducteurs au rythme des dénonciations d'accords d'entreprise et autres négociations avec des directions syndicales complices. ■

► – pour ceux qui l’avaient encore – et le bénéfice de la réglementation SNCF (organisation du travail, évolution de la rémunération, primes).

Un cheminot transféré conservera pendant quinze mois au maximum ses conditions de travail et de rémunération. À la suite de cette période de transition, ces aspects seraient alors fixés par des accords passés dans l’entreprise repreneuse et à défaut, au niveau de la convention collective nationale du ferroviaire (CCN), toujours en négociation depuis 2014 dans le dos des premiers concernés. Celle-là même que la SNCF et les patrons du secteur s’acharnent à tirer le plus bas possible.

Après trois lois en 2014, 2016 et 2018 pour fixer les règles de cette casse sociale, des années de négociation avec des directions syndicales complices, trois mouvements puissants où les cheminots ont clairement affirmé leur refus de la privatisation, de la division et leur volonté d’unité de tous les travailleurs du ferroviaire, public ou privé... aucun transfert n’a encore eu lieu. L’échéance se rapproche – et les élections régionales stimulent les futurs exécutifs lancés dans une surenchère « privatisatrice » démagogique. Mais rien ne dit que les cheminots acceptent cette nouvelle manœuvre de division. Les cheminots sont déjà divisés en différents métiers, différents statuts, différentes entreprises, publiques ou privées, sous-traitantes ou donneuses d’ordre. Ce qui ne les pas empêchés de participer ensemble à de nombreux mouvements, sans corporatisme. ■

////////////////////////////////////

1. Retrouvez nos analyses sur notre site à travers cinq dossiers : « SNCF : du monopole d’État au trust multinational » (no 67, janvier-février 2010) ; « SNCF, la privatisation sur les rails » (no 81, mai-juin 2012) ; « Réforme du ferroviaire : un accord de compétitivité made in SNCF » (no 88, juin-juillet-août 2013) ; « Cheminots : quatre mois de lutte malgré tous les obstacles » (no 106, juin-juillet-août 2016) ; « Déclaration de guerre aux cheminots, guerre à tous les travailleurs » (no 118, mars-avril 2018)

Dans le transport public, la concurrence entre filiales privées d’entreprises publiques

Les trois grands intervenants qui se partagent le marché actuellement sont Keolis (filiale de la SNCF), Transdev (filiale initialement de la Caisse des dépôts et consignation, puis produit de la fusion avec Véolia transport, ex-CGE), et RATP Dev (filiale de la RATP). Les parties de Monopoly peuvent être longues, celle du transport « public » en France dure depuis une centaine d’années... ■

////////////////////////////////////

Articles des bulletins NPA-Étincelle SNCF

--
Strasbourg

Après quelques mois de suspens bidon, SNCF Réseau vient d’annoncer qu’elle ne postulera pas à l’appel d’offres concernant la ligne *Bruche — Piémont des Vosges*. Rien de très surprenant : cela fait des années que la direction veut se débarrasser des petites lignes pour faire des économies. D’ailleurs les usagers n’auront pas à attendre un repreneur privé pour que le guichet de Schirmeck ferme l’après-midi. C’est bien la SNCF qui supprime ce poste dès le 1^{er} janvier. ■

--
Lille

L’ouverture à la concurrence de trois lots dans la région Hauts-de-France est lancée. Autour de 1 000 cheminots, tous services confondus, seraient concernés par le transfert vers le nouvel opérateur qui remportera l’appel d’offres d’ici à 2021. Comme partout, dès qu’on entend « ouverture à la concurrence », on comprend « casse des conditions de travail ». Un nouvel opérateur public ou privé ne fera évidemment aucun cadeau aux cheminots. Mais même si la SNCF remportait le morceau via une nouvelle filiale, nous sommes bien placés pour savoir que les conditions de travail sont loin d’être sa priorité. ■

Île-de-France... jusqu’à l’absurde

23 OCTOBRE 2020 – RACHELLE TANCOL

En 2009 est votée à l’Assemblée nationale et au Sénat la loi Organisation et régulation des transports ferroviaires (ORTF), qui impulse la mise en concurrence des réseaux de transport public en France dans le cadre du projet de libéralisation des transports publics dans toute l’Europe. Dix ans plus tard, le 24 décembre 2019, en pleine grève de la RATP, la loi d’orientation des mobilités (LOM) est adoptée discrètement. Elle définit notamment les conditions sociales de la mise en concurrence des transports publics pour Paris et sa grande couronne.

Le transport public francilien est géré par Île-de-France Mobilités (IDFM), anciennement Syndicat des transports d’Île-de-France (Stif), dirigé par la présidente de la région. La grande couronne est desservie par le réseau Optile, exploité par des sociétés privées désignées par IDFM, tandis que la petite couronne est gérée par l’entreprise publique RATP.

VENTE À LA DÉCOUPE

La mise en concurrence des transports publics en Île-de-France devrait suivre un calendrier voté en 2009, que les politiques tentent d’accélérer dans le cadre de la campagne des régionales à venir. Dès 2021 le réseau Optile sera divisé en différents lots mis sur le marché par appels d’offres, suivi par le réseau bus de la RATP à compter du 31 décembre 2024, puis par le tramway en 2030 et les métros et RER en 2040.

Les deux réseaux aujourd’hui intégrés, dont la petite couronne gérée par une régie unique, devraient être découpés au total en 39 lots différents. D’ici là, les dépôts, les bus, les ateliers seront peu à peu rachetés aux exploitants par la région – encore de l’argent public pour subventionner le privé ! Les salariés des lots concernés seront transférés à l’entreprise repreneuse. Celle-ci n’aura donc rien à investir, rien à avancer – juste à convaincre IDFM qu’elle sera la mieux capable de pousser au maximum tous les paramètres de l’exploitation de ses futurs salariés. On imagine aisément le résultat sur l’offre de transport proposée aux usagers. Vive l’anarchie... capitaliste ! Un semblant d’anarchie, car il existe une finalité : tirer les conditions de travail vers le bas au détriment des conditions de transport pour le public et un partage scientifique des profits entre grands

groupes de transport. Un seul des 39 lots a déjà connu un appel d’offres, la nouvelle ligne de tram T9 remportée par Keolis, filiale de la SNCF.

La RATP a beau être une entreprise à capitaux publics (mais pour combien de temps ?), elle n’est pas moins intégrée dans le groupe RATP, véritable multinationale capitaliste aux dizaines de filiales à capitaux privés. Son fleuron, RATP Dev, rafle des marchés de transport public partout en France (Lorient, Angers dernière-ment) ou dans le monde (Le Caire, Alger, Londres). Elle sera la grande gagnante de cette ouverture à la concurrence qui lui permettra de se débarrasser des quelques protections dont bénéficient encore certains de ses salariés grâce au statut ou à la réglementation, ainsi que des lignes et dépôts les moins rentables, desservant les quartiers les plus pauvres de Seine-Saint-Denis qui seront laissés à des margoulins incapables d’assurer le service de transport – et qui s’en souciera ?

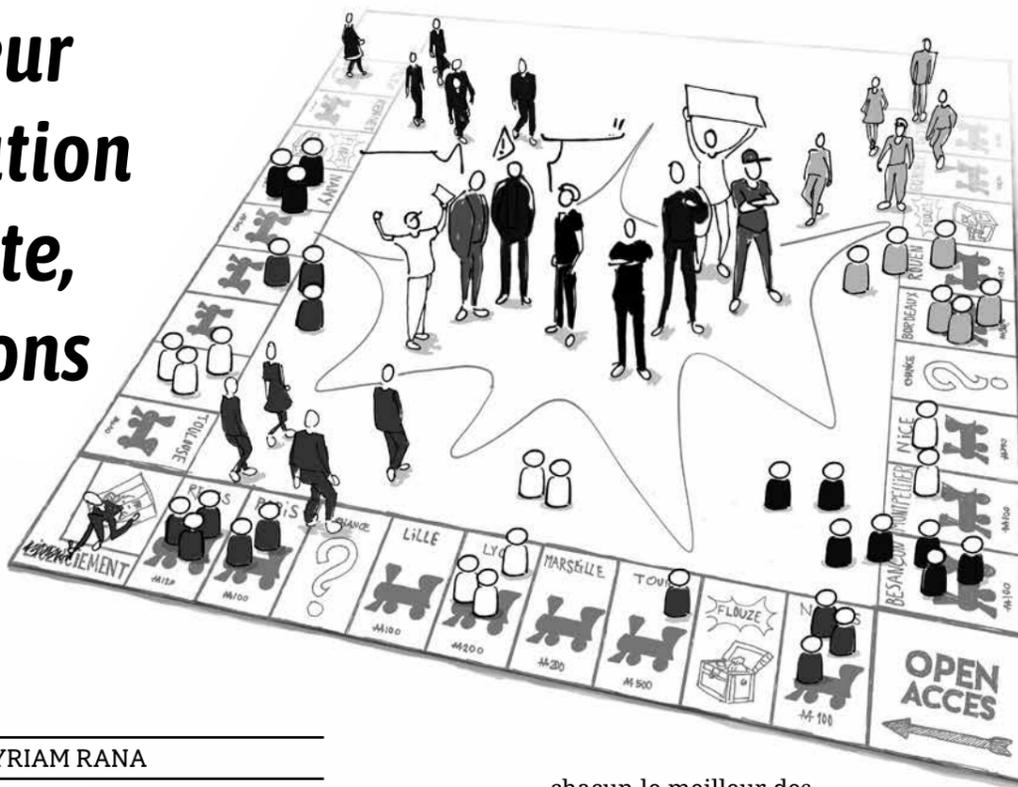
Ce n’est même pas la RATP en tant que telle qui se positionnera sur les lots qu’elle souhaitera conserver, mais une filiale *ad hoc*, fille de la maison-mère. Ce qui permettra de réaliser le seul objectif de ce « grand projet » des capitalistes de toute l’Europe, en chantier depuis au moins 20 ans, qu’est l’ouverture à la concurrence des transports publics : tirer les conditions de travail et rémunérations vers le bas !

L’EXPLOITATION, LE SEUL DROIT DE L’LOM

Différents statuts cohabitent déjà à la RATP depuis 2009. Les anciens bénéficient du statut « historique » qui inclut le « cinquième » : cinq années travaillées en valent six dans le calcul de l’âge de départ en retraite. Depuis, les agents peuvent toujours se faire embaucher au statut à condition qu’ils aient moins de 35 ans mais sans le « cinquième », sinon en CDI comme dans toute autre entreprise. Tous sont soumis à une réglementation du travail spécifique à la RATP, qui diffère de la convention collective du transport urbain¹ utilisée par les exploitants privés. Cette réglementation spécifique est globalement plus protectrice que la convention, même si elle autorise des entorses au socle commun minimum qu’est devenu le code du travail au nom de la « continuité du service public ». Mais au total, le niveau des salaires, le nombre d’heures travaillées ou le nombre de repos est moins défavorable que dans le privé.

La loi LOM prétend « harmoniser » cette réglementation en l’alignant sur le moins-disant du secteur, la convention collective des transports urbains. Les mêmes patrons qui divisent les salariés de la RATP sous différents statuts, proposent de les unifier avec leurs collègues des autres réseaux à condition de s’aligner sur le pire. Derrière les mots ronflants, « statut unique », « convention collective », c’est l’offensive patronale ! ►►

Contre leur privatisation capitaliste, nous serons 300 000 et plus !



► Offensive pourtant sagement négociée depuis des années dans le dos des salariés concernés par des directions syndicales complaisantes. Ces discussions devraient s'intensifier d'ici la fin de l'année avec la proposition d'un décret pour fixer le « cadre social territorialisé » et qui devrait amender la convention des transports pour l'adapter aux nécessités de service propres à l'Île-de-France. Au menu, des journées de 12 heures de conduite, des semaines de 48 heures, un temps de repos journalier de 9 heures et un délai de prévenance de modification des horaires de travail abaissé à... une heure !

Pour les travailleurs de la RATP, un transfert signifierait donc plus de jours travaillés, moins de repos, plus d'amplitude, plus de coupures, plus de flexibilité, etc. Leurs rémunérations seraient maintenues pendant douze mois, avant de stagner ensuite pour s'aligner sur les grilles défavorables de la convention ou de l'entreprise repreneuse.

Oui, il faut refuser cette privatisation, faire remballer la loi LOM et ses décrets scélébrats. Mais si le bras de fer se limitait à la défense du statut spécifique de la RATP, il laisserait les travailleurs de l'entreprise dans un isolement corporatiste face au patronat du secteur qui utilise les différences de statut à son avantage. Lors de la grande grève de l'hiver dernier contre la retraite à points, les salariés de la RATP ont combattu toute forme de corporatisme. Un acquis pour la bataille qui s'annonce. ■



Salaires, flexibilité, temps de travail : retrouvez sur notre site un tableau comparatif des conditions de travail actuelles (RATP, SNCF, urbain, interurbain) et des plans patronaux pour l'avenir (convention collective nationale du ferroviaire, cadre social territorial).



1. Convention collective des réseaux de transport publics urbains de voyageurs

23 OCTOBRE 2020 - MYRIAM RANA

L'ouverture à la concurrence consiste en réalité à créer un marché commun des travailleurs du transport, où ils seront constamment mis en concurrence les uns avec les autres. Un moyen de pression formidable sur les salaires et les conditions de travail. Cette « harmonisation » est un nivellement par le bas, mais aussi une tentative très politique de mater des travailleurs qui ont été en pointe dans différents mouvements, influençant l'ensemble de la classe ouvrière ces dernières années. Derrière les grands discours, une réalité plus prosaïque : le gouvernement et l'UTP veulent « se faire » les cheminots et agents RATP !

VOUS AVEZ DIT SERVICE PUBLIC ?

Que ce soit dans l'éducation, la santé ou les transports, les logiques capitalistes d'économies et de productivité prévalent. Le service au public en souffre autant que nos conditions de travail. Défendre une certaine idée du service public, comme une offre de transport gratuite qui garantisse une bonne couverture en toute sécurité à toutes les populations, particulièrement dans les régions et quartiers populaires, c'est se battre contre les directions des entreprises dites « publiques » comme la SNCF ou la RATP qui commanditent et orchestrent la gestion capitaliste et les privatisations.

Face à une offensive contre leurs droits, les travailleurs de la SNCF et de la RATP n'ont aucun intérêt au patriotisme d'entreprise. Il s'agit au contraire de se placer du point de vue de leurs intérêts propres de salariés, de se battre pour refuser tout recul sur leurs conditions de travail et de s'unir pour imposer que s'applique à

chacun le meilleur des conventions et statuts existants sur tous les sujets.

À cet égard, l'histoire des luttes des travailleurs du rail est significative. C'est en 1919 que les cheminots décrochent le fameux « statut » unique à l'issue d'une grève nationale menée au coude à coude alors qu'ils sont encore éparpillés dans des dizaines de compagnies privées. La nationalisation de la SNCF, par fusion et grasse indemnisation d'entreprises ferroviaires privées, n'aura lieu qu'en 1937. Et depuis, les effectifs sont en baisse continue face à une augmentation de l'offre de transport ! Voilà le beau travail du « service public » à la sauce capitaliste...

PRÉPARER UNE RIPOSTE UNIFIÉE DE TOUS LES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS PUBLICS

Paradoxalement, l'ouverture à la concurrence pousse l'UTP et le gouvernement à mettre en avant un cadre social harmonisé qui concernera à terme directement plus de 300 000 salariés – sans compter les nombreux sous-traitants qui sont aussi des travailleurs du secteur : nettoyage, restauration ferroviaire, commerces, travaux publics... C'est

l'occasion d'engager la riposte à cette échelle. Non pas comme les directions syndicales en se prêtant au jeu pipé des négociations à froid. Mais en rassemblant dans la lutte les travailleurs du secteur de toutes entreprises, publiques ou privées et de tous métiers.

Cela implique de rejeter catégoriquement les formulations corporatistes des revendications. Oui, il s'agit de se battre contre la privatisation de la SNCF et de la RATP, car elle pèserait sur tous les salariés du secteur. Mais le meilleur moyen de le faire est d'entraîner

tous les travailleurs des transports, dont la majorité est déjà sous statut contractuel privé, pour des revendications générales et offensives sur les salaires, les plannings, les embauches, etc.

La grève de l'hiver dernier que les cheminots et agents de la RATP ont menée au coude à coude est un point d'appui indéniable. Déjà, on note le succès en octobre d'un rassemblement organisé par Sud-Rail contre la privatisation dans les Hauts-de-France, la relance dans les dépôts de bus RATP du groupe « l'Union fait la force » qui avait travaillé à

la mise en place d'une coordination RATP-SNCF l'hiver dernier, la naissance d'un collectif de salariés contre la privatisation regroupant syndiqués de différentes organisations et non syndiqués dans le centre bus de Nanterre.

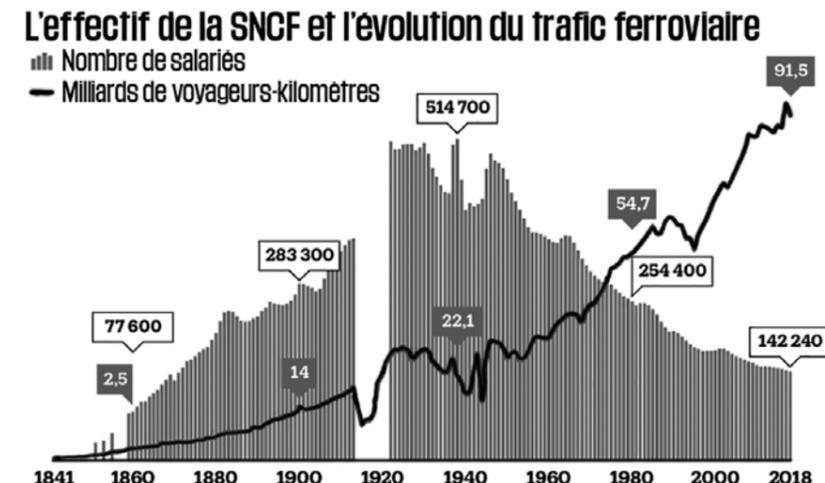
Samedi 3 octobre s'est tenue à Paris une « réunion des agents des transports publics »¹ qui a regroupé une soixantaine de salariés du routier ou ferroviaire, urbain ou interurbain, TransDev, Keolis, Savac, SNCF, RATP, qui ont pu échanger autour de perspectives communes résumées dans un appel qu'ils ont adopté². Une nouvelle réunion est prévue le 7 novembre. Une première occasion d'aller vers l'organisation de la riposte unifiée des travailleurs du secteur. ■



1. Voir sur notre site : « Travailleurs des transports publics : une première rencontre réussie » <https://convergencesrevolutionnaires.org/13868>

2. Cet appel peut être consulté sur notre site, à la page de l'article cité note 1.

▼ Dans ce qu'exprime le Graphique ci-dessous, cherchez l'erreur !



Tsunami de licenciements : que faire ?

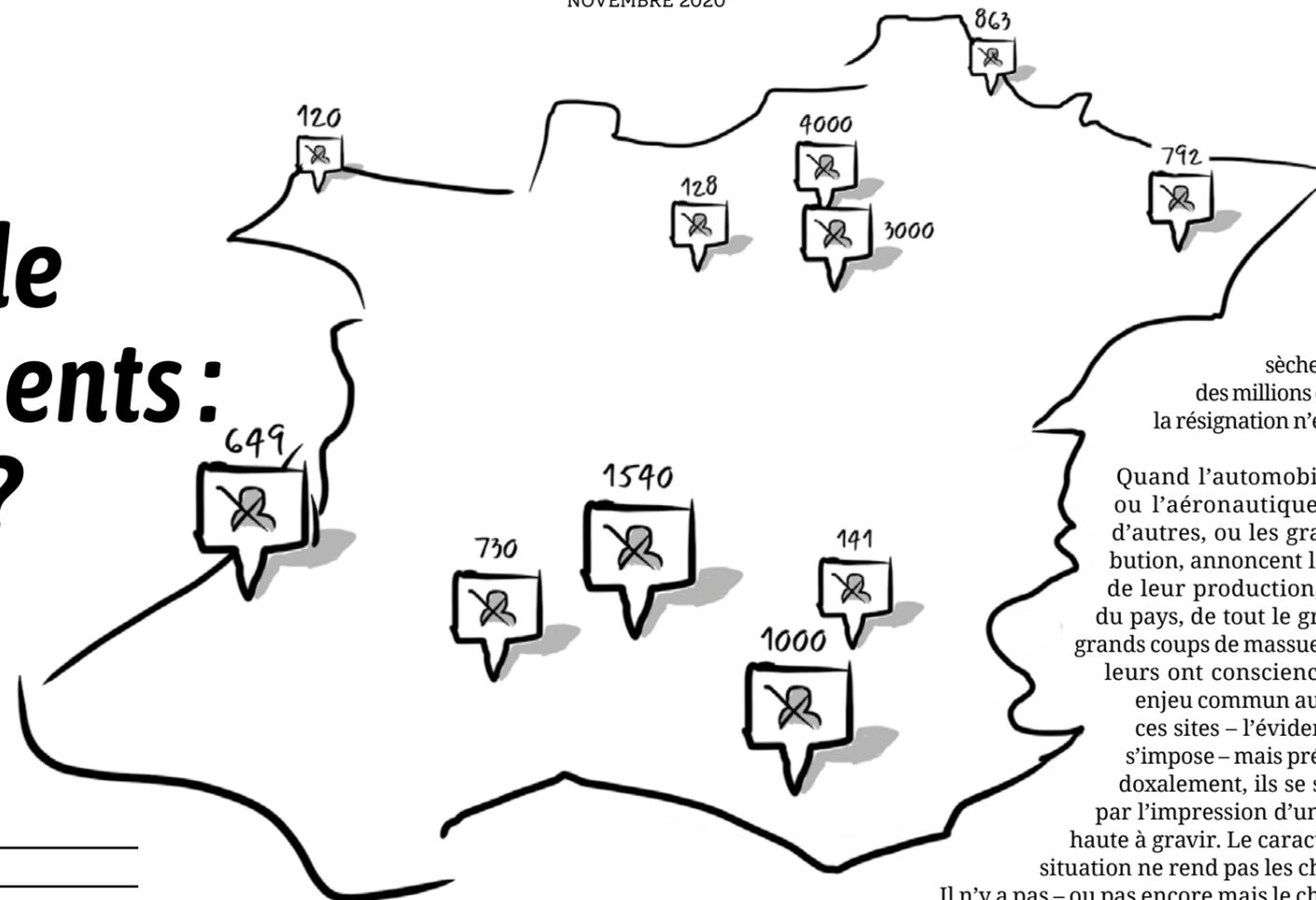
19 OCTOBRE 2020 - VLADIMIR AKALI

Alors qu'une avalanche de suppressions d'emplois est en cours, sous forme de plans sociaux annoncés par de très grands groupes, départs en retraite non remplacés, départs volontaires, fin de contrats intérimaires et précaires, il y a comme un grand trou dans la raquette : la réaction, ou l'absence de réactions des directions syndicales. Au mieux chaque syndicat réagit au pied du mur, entreprise par entreprise, bien ou mal, avec parfois plutôt plus d'affluence que moins à des rendez-vous donnés. Parfois beaucoup de monde même, comme cet été à Renault Maubeuge. L'émotion et la colère sont là. Mais les solutions mises en avant par des structures syndicales locales prises de court et auxquelles les instances syndicales nationales n'offrent aucune perspective ni plan de mobilisation générale, sont des « plans industriels » pour tel secteur, des demandes illusoire de « relocalisations » pour contrer la concurrence étrangère, ou encore des suppliques pour obtenir des « contreparties » aux centaines de milliards accordés au patronat – qui valent acceptation de ces plans. Rien qui arme les travailleurs pour lutter contre les licenciements et le chômage.

NE PAS PARLER TROP VITE DE RÉSIGNATION

Appelons les choses par leur nom : cette politique des directions syndicales qui prône la passivité face à une telle offensive patronale est une politique d'union sacrée, au prétexte de la crise sanitaire. De même que les grands noms du patronat se saisissent de cette crise sanitaire comme d'une aubaine pour accélérer des restructurations prévues antérieurement, de même les chefs syndicaux confirment leur allégeance aux intérêts de l'« économie » française. Cette politique des appareils syndicaux, quelle que soit leur étiquette, est également celle de la gauche politique et s'est affichée en mars dernier par le vote, avec la droite, les macronistes et l'extrême droite, du premier plan d'aide de 345 milliards aux banques et aux actionnaires.

L'union sacrée en haut lieu n'empêche pas la colère sourde en bas. C'est d'ailleurs ce qui rend l'union sacrée fragile : tout le monde au front, mais sans la fleur au fusil. Les chefs syndicaux – à commencer par Philippe Martinez – maintiennent l'ambiguïté, eux-mêmes ne se mouillant pas trop et gardant quelques distances de forme avec le gouvernement, précisément pour se préserver de prendre la tête de luttes qui éclateraient malgré eux. Les vagues de licenciements engendrent une forme de sidération ou d'impuissance rageuse, mais nous sommes au tout début d'une nouvelle offensive patronale, sur fond d'expansion de la pandémie qui contribue au trouble général, et les mois à venir peuvent



sèchement démontrer à des millions de travailleurs que la résignation n'est pas une option.

Quand l'automobile avec Renault, ou l'aéronautique avec Airbus et d'autres, ou les grands de la distribution, annoncent la restructuration de leur production, c'est à l'échelle du pays, de tout le groupe, à l'aide de grands coups de massue. Bien des travailleurs ont conscience qu'il existe un enjeu commun aux salariés de tous ces sites – l'évidence de faire front s'impose – mais précisément et paradoxalement, ils se sentent paralysés par l'impression d'une montagne trop haute à gravir. Le caractère général de la situation ne rend pas les choses plus faciles.

Il n'y a pas – ou pas encore mais le choc est récent – de lutte massive et explosive, ne serait-ce que d'un secteur. Mais il y a des réactions, des discussions et une situation politique générale inédite dans sa gravité.

Pour preuve, les feux médiatiques qui se sont braqués sur Renault, sur Airbus puis sur Bridgestone autour de la fermeture de l'usine de Béthune. Autant d'exemples emblématiques d'une situation qui sort de l'ordinaire. Les directions syndicales semblent docilement miser sur des négociations avec les élus et les directions des groupes (selon la vieille routine inefficace du passé). Les notables locaux s'indignent, écharpes tricolores sur le poitrail, du résultat de politiques d'aides à ces grands groupes qu'ils ont eux-mêmes menées (comme depuis des décennies). Rien de nouveau, pourrait-on dire, sauf que par rapport à bien des situations du passé, c'est du XXL dans l'envergure de l'offensive patronale et les effets sur la situation des classes populaires. Car s'ajoute – autour des dégraisages des grands groupes – le lessivage de tous les autres secteurs et catégories de salariés, dont les plus précaires. On ne perçoit probablement aujourd'hui que la partie émergée de l'iceberg.

QUE FAIRE ? PAR OÙ COMMENCER ?

Des militants de structures syndicales locales, épaulés ici et là par des militants d'extrême gauche, tentent des regroupements, de premières tentatives pour rompre l'isolement et indiquer que la solution est dans l'union qui fait la force. C'est un réflexe salutaire et nécessaire. Car il faut bien commencer par quelque chose. De premières réactions marquent de leurs clignotants l'actualité sociale.

Sans vouloir en grossir l'influence, on peut se réjouir de leur développement :

— Dans la région de Toulouse, dans le secteur de l'aéronautique, se sont regroupés le 17 septembre une cinquantaine de travailleurs de dix-neuf entreprises différentes pour tenter de s'opposer aux suppressions d'emploi dans le secteur.

— Dans la région parisienne, certes sur un terrain qui n'était pas strictement celui de la lutte contre des licenciements, a eu lieu le 3 octobre une rencontre d'une soixantaine de travailleurs des transports urbains et interurbains (SNCF, RATP, Transdev, Kéolis, etc.), préoccupés de réagir ensemble aux modalités de projets patronaux d'ouverture à la concurrence.

— Dans la région lilloise, des militants de la CGT de l'usine Cargill à Haubourdin, mobilisés depuis janvier dernier pour lutter contre un énième plan de licenciements visant à supprimer 183 emplois sur 300, ont lancé en lien avec d'autres équipes syndicales le site « stoplicenciement.fr » – auquel des cheminots se sont joints. Plus d'une centaine de plans sont recensés. L'objectif est un recensement national de l'ensemble des plans de licenciements et une mise en lumière du caractère général de l'offensive du patronat. Le site propose aussi de populariser un projet de loi qui donnerait des outils juridiques aux salariés victimes de PSE. Pourquoi pas ? Le terrain juridique, institutionnel, n'est pas le terrain privilégié des travailleurs. Il l'est de moins en moins dans la mesure où le patronat et son État s'en protègent précisément en changeant, voire supprimant, les législations gênantes, et les prétoires ne remplacent certainement pas les luttes et la rue. Mais la défense juridique existe et le mouvement ouvrier s'en est toujours et à juste titre servi.

— Dimanche 4 octobre, environ mille personnes ont défilé contre la fermeture de l'usine Bridgestone à Béthune, derrière une banderole « Non la fermeture de Bridgestone. Solidarité avec les salariés ! ». Émotion et solidarité dans la ville et la région. À noter que l'inter-syndicale de l'usine avait demandé aux ouvriers et aux habitants de défilier silencieusement et sans étiquette. Les syndicats ne se sont même pas exprimés à la fin de la manifestation, préférant laisser le micro aux politiciens de droite, notables locaux, le maire de Béthune et le président de région, Xavier Bertrand.

— Mardi 6 octobre se sont rassemblés au bas de la tour Total à la Défense à Paris, à l'appel de la CGT de la raffinerie de Grandpuits promise à la fermeture, des salariés et militants de l'entreprise et des délégations syndicales de la pétrochimie, de Total et de ses filiales comme de Hutchinson où menace un PSE de 1 000 emplois (en France), sans compter les 6 000 intérimaires. »

► — D'autres rassemblements et/ou manifestations ont eu lieu la même semaine, de travailleurs menacés de licenciements chez Auchan (suppression de 1 475 postes sur l'ensemble du territoire), chez Nokia... D'autres rencontres sont envisagées, dont une à l'initiative de syndicalistes du groupe de tourisme TUI...

L'état d'esprit qui anime ces rencontres est positif. C'est le lieu d'échanges entre salariés de différentes entreprises, sans corporatisme ; de différents syndicats sans concurrence entre boutiques ; de syndiqués avec des non-syndiqués : avec la préoccupation de crier tous ensemble qu'on n'est pas d'accord, et bien sûr à terme de préparer et organiser une lutte coordonnée, nationale, pas simplement chacun dans son coin ou son entreprise, car l'isolement voue les luttes contre les licenciements à l'échec. Il existe entre les militants rassemblés, entre les courants syndicaux et politiques qui tentent de trouver le contact, bien des divergences sur les modalités et programmes de ces luttes à venir. Mais les liens tissés prouvent que la solidarité ouvrière existe et peuvent permettre, déjà à une échelle modeste, que publicité soit faite dans les médias locaux voire nationaux à la sauvagerie de ces licenciements. Un front du refus pourrait émerger et s'afficher. La tâche immédiate des militants révolutionnaires, militants d'entreprise, porte-paroles, jeunes, est certainement d'aider ces regroupements à se faire et se multiplier pour arracher voix au chapitre médiatique. Il s'agit d'une démarche essentiellement politique.

Reste bien sûr la question totalement ouverte des luttes à venir. Les luttes d'ampleur ne se « construisent » pas, elles éclatent souvent sans crier gare, mais elles se préparent néanmoins, de bien des façons en fonction des contextes. Celui d'aujourd'hui est particulier : silence retentissant des directions syndicales mais trouble, angoisse et attente dans les classes populaires. D'où l'enjeu d'une démarche de regroupement qui donne le signe que des foyers de contestation existent, que les classes populaires ne sont pas résignées même si elles ne sont pas encore capables de monter à l'assaut. À commencer par les héros des secteurs dits essentiels qui n'oublient pas ! Même en l'absence de grèves, le surgissement d'un front du refus pourrait compter dans la situation. La classe ouvrière n'a pas pour seule arme la grève. La lutte économique peut prendre un tour politique, par la voix de porte-paroles syndicaux combattifs qui existent encore, dont des militants révolutionnaires. Ce serait une avancée, même à défaut encore de grèves d'ampleur. Car on ne peut pas se contenter d'attendre le « déconfinement des luttes » l'arme au pied. Il y a une politique à tenter pour ce temps de « non-lutte », face aux menaces graves qui pèsent sur les classes populaires. ■

Les sans-papiers ne lâchent pas l'affaire !

Samedi 17 octobre, une manifestation a eu lieu à Paris, point de convergence entre des « marcheurs » sans-papiers et quelques structures départementales de la CGT mobilisées contre les licenciements. Les uns et les autres bravaient des menaces répétées d'interdiction de la part des autorités. D'où le succès d'autant plus remarquable de ce cortège de quelque 20 000 personnes qui s'est imposé, de la place de la République à celle

de la Trinité. Ce sont les sans-papiers eux-mêmes et leurs soutiens, venus de différentes villes du pays, qui ont constitué le gros des manifestants : les sans-papiers, c'est-à-dire ces premiers de cordée et de corvée, parmi les plus précaires, qui manifestaient pour la troisième fois depuis le déconfinement, pour une régularisation, un logement et un salaire dignes pour toutes et tous, ainsi que pour l'arrêt de l'enfermement dans les CRA (centres de rétention administrative). Du fait de l'attentat de Conflans comme de la mise en route des couvre-feux de Macron, les grands médias s'étaient autorisés à renvoyer cette mobilisation à l'arrière-arrière-plan. Elle n'en a pas moins eu lieu, décidée et massive, et encourage à renforcer le travail de contact entre travailleurs – avec ou sans papiers – et à lever ensemble le drapeau de la riposte. ■

de la Trinité. Ce sont les sans-papiers eux-mêmes et leurs soutiens, venus de différentes villes du pays, qui ont constitué le gros des manifestants : les sans-papiers, c'est-à-dire ces premiers de cordée et de corvée, parmi les plus précaires, qui manifestaient pour la troisième fois depuis le déconfinement, pour une régularisation, un logement et un salaire dignes pour toutes et tous, ainsi que pour l'arrêt de l'enfermement dans les CRA (centres de rétention administrative). Du fait de l'attentat de Conflans comme de la mise en route des couvre-feux de Macron, les grands médias s'étaient autorisés à renvoyer cette mobilisation à l'arrière-arrière-plan. Elle n'en a pas moins eu lieu, décidée et massive, et encourage à renforcer le travail de contact entre travailleurs – avec ou sans papiers – et à lever ensemble le drapeau de la riposte. ■



Où vont les États-Unis ?

24 OCTOBRE 2020 - HERMAN KRUSE

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la campagne américaine est toujours en cours. Même si sondages et médias donnent un net avantage à Joe Biden, il faut garder en tête que les mêmes donnaient Hillary Clinton élue à la précédente élection. Nous nous garderons donc bien de faire un pronostic, mais on peut déjà dire que même si Donald Trump est battu, les séquelles de sa présidence ne disparaîtront pas du paysage politique de sitôt. En à peine quatre ans, l'extrême droite nationaliste a non seulement fait la conquête du Parti républicain, mais a aussi élargi et renforcé son influence dans une fraction importante de la population. Dans son sillage, des milices paramilitaires, se revendiquant parfois explicitement du fascisme, se sont organisées et apparaissent désormais au grand jour, avec dans bien des endroits la bienveillance, voire la complicité des polices locales. Celles-ci sont justement devenues un des symboles des tensions qui traversent le pays.

Le scandale récurrent des meurtres racistes de jeunes Noirs américains par des policiers a été le déclencheur de la réémergence du mouvement noir américain incarné par le slogan Black Lives Matter (Les vies noires comptent). Ce mouvement anti-raciste à une échelle de masse est évidemment un acquis important, mais il reste lui-même empêtré dans des contradictions de classe qui sont apparues de plus en plus clairement depuis l'élection de Barack Obama dont le mandat a mis en lumière la participation de la nouvelle bourgeoisie noire à l'ordre social.

La période Obama, dont Biden est l'héritier adoubé, a aussi été celle où a émergé une aile gauche, se disant socialiste, au sein et à côté du Parti démocrate. Cette aile gauche a su capter la colère ou l'enthousiasme d'une partie importante de la jeunesse urbaine en voie de déclassement. Mais en dépit de son radicalisme de parole, cette gauche socialiste a choisi de s'incliner systématiquement face à l'appareil démocrate. Reste la question de savoir comment réagiront les millions de personnes qui se sont déjà mobilisées ces dernières années, soit face à une présidence Biden qui promet de ne rien changer de l'ordre social, soit face à un Trump, élu ou non, qui continuera d'incarner une extrême droite de plus en plus menaçante. ■

L'intégration d'une petite élite noire au sein des structures de pouvoir et la politique du Parti démocrate

ANNÉES 1950-70

Le mouvement de lutte pour les droits civiques et le Black Power permirent de faire émerger au cours des décennies 1950-70, les revendications de la population noire américaine : non seulement la fin de la ségrégation dans les États du sud, mais aussi l'exigence d'une égalité réelle, économique, sociale et politique. Les manifestations de masse puis les violentes émeutes qui avaient balayé les quartiers noirs des grandes villes furent comprises comme un avertissement par une partie de la bourgeoisie américaine. Tout en réprimant violemment le mouvement des Black Panthers, il devenait urgent de trouver des relais au sein de la population noire pour canaliser la révolte. ►►



▲ Reagan et Jesse Jackson

► Ainsi que le constatait le président républicain Richard Nixon, il fallait accepter de céder une « part du gâteau » pour que le festin continue. Ce fut pourtant le Parti démocrate qui se chargea de dresser un couvert supplémentaire pour les nouveaux venus. Le moment semblait propice. En effet, à la fin des années 1960, la répression croissante marquée par l'assassinat ou l'arrestation de nombreux militants révolutionnaires noirs, entraîna une démoralisation importante d'une partie des cadres du mouvement. Ceux-ci envisagèrent de modérer leur objectif en se consacrant à la prise du pouvoir local là où les Noirs étaient majoritaires. L'élection de Carl Stokes à la mairie de Cleveland (Ohio) en 1967, avec l'appui de la direction nationale du Parti démocrate fut le point de départ. Au cours des deux décennies suivantes, de nombreuses autres grandes villes, comme Los Angeles, Atlanta, Baltimore, Philadelphie, Cleveland, Chicago, Newark, etc. portèrent à leur tête des dirigeants noirs, la plupart issus des organisations du Black Power.

ANNÉES 1980

Les élections de ces candidats noirs coïncidèrent également avec la désindustrialisation massive des années 1980, qui toucha de plein fouet le prolétariat noir des grandes villes et entraîna la fuite massive des classes moyennes blanches vers les banlieues. Les nouveaux élus noirs récupérèrent la gestion de villes ruinées et paupérisées. Ils obtinrent la création de nombreux postes dans les services publics, base d'importants réseaux clientélistes qui expliquent aujourd'hui encore la mainmise de ces politiciens noirs sur « leur » communauté.

Parallèlement à cette institutionnalisation croissante, le centre de gravité des élus noirs démocrates bascula de plus en plus nettement de la gauche vers la droite. Dès 1980, Charles Hamilton, ancien membre du Black Panthers Party et théoricien du Black Power appelait les élus noirs à « déracialiser » leur discours pour ne pas effaroucher les électeurs blancs, pendant que d'anciens compagnons de Martin Luther King ou Malcom X appelaient à voter Reagan, tel Jesse Jackson qui encouragea ses amis à « passer du combat des droits civiques au combat pour le fric »... Cela dit, la classe moyenne noire, même si elle s'était considérablement élargie depuis des années (six millions de familles environ actuellement), restait toujours très minoritaire. La majorité de la population noire reste encore aujourd'hui composée de pauvres, dont la situation, loin de s'améliorer au fur et à mesure de l'intégration des élites noires, n'a cessé de se détériorer.

SOUS LE MANDAT D'OBAMA

Le mandat de Barack Obama entre 2008 et 2016 illustra de manière frappante ce décalage entre les discours

apaisés sur l'Amérique post- raciale et le monde d'injustice vécu par des millions de Noirs américains : chômage de masse, réclusion dans les quartiers pauvres des grandes villes, trafic de drogue et criminalité galopante. Face à cela, une répression continue qui, sous prétexte de cibler les délinquants, conduisit à une incarcération de masse des jeunes hommes noirs de ces quartiers, et à des exécutions sommaires répétées, alors même qu'une fraction de l'appareil du pouvoir politique, militaire, policier et partiellement économique était aux mains des élites noires.

LA NAISSANCE DU MOUVEMENT BLACK LIVES MATTER

L'impuissance revendiquée de Barack Obama et ses alliés face à cette situation, conduisit à l'émergence du mouvement Black Lives Matter, mouvement de masse antiraciste, apparu au cours des émeutes d'août 2014 à Ferguson, banlieue noire de Saint-Louis dirigée par une administration et une police blanche.

Depuis cette date, il ne s'est pas passé une année sans que des émeutes et des manifestations n'éclatent dans les grandes villes américaines du fait du meurtre de jeunes Noirs par les policiers. Ces mobilisations ont permis à des millions d'Américains, noirs en grande partie, mais pas seulement, de s'organiser et de réfléchir aux problèmes politiques, et elles ont clairement contribué à la mise en cause du Parti démocrate lui-même. Jusqu'à un certain point.

Chaque fois, les réponses des élus noirs ont été de déplorer les excès des manifestants, quand ils ne les insultaient pas carrément, comme Obama qualifiant les manifestants de voyous. Récemment encore, après les émeutes qui ont suivi la mort de George Floyd en 2020, Keisha Lance Bottoms, maire d'Atlanta, « La Mecque noire » des États-Unis dont les universités se vantent de « former les leaders noirs de demain », se retrouvait à implorer en pure perte les manifestants de « rentrer chez eux ». Précisant, au cas où le message ne serait pas clair : « Si vous voulez du changement en Amérique, inscrivez-vous sur les listes électorales. » Déclaration qui ne manque pas de sel, quand on sait que la guerre contre les pauvres prive des millions d'électeurs noirs de leur droit de vote du fait de très lourdes condamnations pour de petits délits.

L'autre difficulté du mouvement noir actuellement est qu'il reste largement sous tutelle démocrate. Plus généralement, dans un contexte de crise sociale généralisée et de montée phénoménale du chômage, nombre d'activistes et militants de BLM ont fini par accepter de se transformer en militants professionnels pour le compte de la nébuleuse des associations et ONG liées au Parti démocrate. ■

Le discrédit du Parti démocrate et les improbables héritiers de Karl Kautsky...

Le Parti démocrate est ressorti profondément discrédité et ébranlé de l'ère Obama. Le désastre des élections de 2016 en fut un témoignage éloquent.

Tout cela aurait pu profiter à l'aile gauche, socialiste, du Parti démocrate. La crise économique de 2008 et Occupy Wall Street, furent l'occasion de réapparaître pour le mouvement socialiste aux États-Unis après presque un siècle d'éclipse. Les deux campagnes présidentielles de Bernie Sanders confirmèrent le phénomène en permettant à DSA (Democrat socialists of America), l'aile gauche du Parti démocrate, de gonfler très rapidement ses effectifs, passant en six ans de 3000 adhérents, souvent âgés et démoralisés, à 60 000 militants revendiqués.

Certes, ces adhésions concernaient surtout la petite bourgeoisie blanche, les jeunes salariés diplômés des mégapoles de la côte ouest et de la côte est, entrés dans la vie active criblés de dettes à cause de prêts étudiants. Mais l'influence et le rayonnement de DSA et de la fraction parlementaire de la gauche démocrate aurait pu s'étendre au-delà de ces seules catégories, à la faveur des multiples contestations qui ébranlaient le pays. S'ils ne l'ont pas fait, c'est avant tout parce que leur direction, – se revendiquant du marxisme dans sa forme « kautskyste » (celui d'avant 1914), c'est-à-dire oscillant entre réforme et révolution – n'a jamais envisagé sérieusement de couper les ponts avec le Parti démocrate.

En dépit de la phraséologie parfois très radicale de DSA – la jeune sénatrice Alexandria Occasio-Cortez, la figure de proue du mouvement, n'hésitant jamais en meeting à se revendiquer révolutionnaire et anti-impérialiste, ce qui pour le coup contraste nettement avec Biden – la gauche socialiste n'a jamais cherché à organiser les travailleurs, pas plus qu'à s'implanter dans la population noire. Son attitude générale se borne à « soutenir » de loin les représentants autoproclamés des uns ou des autres, c'est-à-dire les bureaucrates syndicaux ou les candidats noirs aux élections.

Cette forme de frilosité politique et militante s'est fatalement retrouvée dans la question électorale. En effet, si en 2016, lors de la première présidentielle de Sanders, la gauche socialiste pouvait profiter d'une situation relativement favorable pour faire campagne, en profitant du rejet du statu quo, et de l'aspect antisystème que Sanders pouvait incarner, en 2019, la situation était tout autre. Le centre démocrate, et notamment les élus noirs, se livra à un véritable tir de barrage contre la candidature Sanders, lui barrant définitivement la route en mobilisant toutes les ressources du parti contre lui. D'autre part, en 2016, une partie importante de l'électorat ouvrier blanc avait hésité entre les deux candidats antisystème, Sanders ou Trump, avant de se rallier au dernier en lice. Quatre ans après, il était trop tard pour Sanders. ■

Joe Biden : l'héritier d'Obama

Fils d'ouvrier d'usine, mais devenu millionnaire, il ne pouvait y avoir de meilleur représentant du centre démocrate que Joe Biden. Sénateur du Delaware à partir de 1973, c'est largement grâce à lui que cet « État-entreprise » est devenu le plus vaste paradis fiscal intérieur américain. Ce lobbyiste stipendié des banques, va-t-en-guerre ayant voté pour toutes les interventions militaires, le Patriot Act, le soutien à Israël, les lois anti-pauvres, etc., avait toutes les qualités nécessaires pour devenir vice-président d'Obama en 2008, au moment où celui-ci s'apprêtait à renflouer le secteur bancaire à grands coups de milliards. ■

Bernie Sanders : le bon perdant

Candidat antisystème autoproclamé, Bernie Sanders, sénateur du Vermont, est l'anti-Biden : ancien militant socialiste, devenu sénateur indépendant socialiste, il s'est illustré en votant quasi systématiquement contre les interventions militaires extérieures, le soutien aux dictatures étrangères, et pour la régulation de la finance. Candidat par hasard en 2016, il mena grâce aux activistes de DSA une excellente campagne, qui lui permit de remporter la victoire aux primaires démocrates avec 46 % des délégués contre 39 % pour Hillary Clinton. Celle-ci emporta le morceau frauduleusement par le vote des « super-délégués », les leaders du Parti démocrate, qui peuvent ajouter leurs voix directement ! En dépit du fait qu'il s'agissait d'un abus manifeste, Sanders resta fidèle au Parti démocrate et soutint sans protester la candidature de Clinton. ■



Trump et l'extrême droite

Apparemment obtenue par surprise en 2016, la victoire de Donald Trump n'était pourtant pas le fruit du hasard. Comme autant de mauvaises fées, de nombreux réseaux de la droite et de l'extrême droite américaines se réunissent autour de son berceau pour permettre sa candidature : milliardaires « libertariens », comme les frères Koch, des magnats du pétrole, finançant depuis des décennies la droite ultra-conservatrice ; militants de l'alt-right, l'extrême droite nationaliste et raciste, qui, quoique non regroupée dans un parti politique, est très organisée et influente sur les réseaux sociaux d'où elle inonde le pays de sa propagande réactionnaire ; militants du Tea Party, ce courant populiste apparu après la crise de 2008, et bien sûr les fidèles des Églises évangéliques, ultraconservatrices, soutenant fanatiquement Israël en raison de leur vision millénariste.

Donald Trump, bien que n'appartenant à l'origine à aucun de ces groupes, en est donc à la fois le produit et le chef d'orchestre. À travers la théorie conspirationniste QAnon, le trumpisme s'est même forgé une idéologie de secte, interprétant chacune des bévues, maladresses ou provocations du leader, comme une preuve supplémentaire d'un complot de « l'État profond » – c'est-à-dire ici des services secrets censés agir de manière autonome pour le compte d'une secte pédophile sataniste – contre une Amérique blanche menacée dans son existence même.

Si ces groupes formaient dès cette époque le socle réel de l'influence de Trump, il lui fallait aussi gagner le soutien d'une large fraction des classes populaires. Ce fut en bonne partie grâce à l'abstention ou aux votes favorables des anciens bastions ouvriers du Nord et du Midwest traditionnellement démocrates, que Trump fut élu en 2016. Le long cortège des fermetures d'usines et des suppressions de postes de l'ère Obama avait fait son œuvre de démoralisation. Quant aux États du Sud, où se trouve désormais une bonne part de la base industrielle américaine, les syndicats comme le Parti démocrate n'y étaient que très peu implantés à l'époque, et pas plus en 2020.

Aujourd'hui, à la veille des élections présidentielles, il est difficile de savoir si Trump sera capable de renouveler son exploit. La crise sanitaire et économique est passée par là, occasionnant près de 210 000 morts et 23,1 millions de chômeurs en quelques mois. Pour autant, même si Trump perdait les élections, le noyau dur de ses partisans lui resterait fanatiquement acquis. Une partie d'entre eux, près de 10 000 personnes selon les médias, se prépare même activement au « Boogaloo », le soulèvement armé qui devrait « balayer les élites corrompues de

Washington et les minorités raciales qui les soutiennent ». Si ces groupes n'ont sûrement pas les moyens de réaliser leurs ambitions pour le moment, ils n'en constituent pas moins une base, encore marginale, mais suffisante pour intimider physiquement, voire assassiner les opposants, comme ils l'ont déjà fait à plusieurs reprises, avec parfois la complicité passive des forces de police. L'existence de ces milices d'extrême droite armées, auxquelles Trump envoie régulièrement des signaux, est de ce point de vue aussi particulièrement inquiétante pour la suite. Que le prochain président s'appelle Biden ou Trump, celles-ci sont décidées à peser dans la vie politique.

Cela dit, la puissante vague de manifestations de rue dans toutes les villes des États-Unis au printemps dernier, en plein confinement, rassemblant la jeunesse de toutes origines contre les violences policières, tout comme ses aspirations révolutionnaires, nous donnent des raisons d'être optimistes. Les braises de la lutte de classe ne sont pas éteintes aux États-Unis. ■



À lire

Flic

DE VALENTIN GENDROT
(ÉD. GOUTTE D'OR,
SEPTEMBRE 2020, 18
EUROS)

BORIS LETO

Quelle meilleure manière pour connaître la police de l'intérieur que de devenir flic soi-même ? En septembre 2017, Valentin Gendrot, journaliste de profession, décide d'intégrer l'École nationale de police à Saint-Malo. Une fois diplômé, il finit par intégrer une brigade du commissariat du 19^e arrondissement de Paris.

« En théorie, les flics sont censés lutter contre la violence, le racisme et le sexisme dans la racité. En pratique, ils en sont souvent un avant-poste. » (extrait de *Flic*)

L'immersion dans le livre est totale. Tant la méthode d'investigation que la plume font penser à Florence Aubenas qui avait partagé puis relaté le quotidien de travailleurs précaires dans le très recommandable *Quai de Ouistreham*¹.

La profession attire avant tout des hommes aux affinités politiques qui penchent bien à droite. Un des condisciples de l'auteur lui révèle avec fierté son passé de néo-nazi. Un autre fait étalage de sa haine des migrants et des Arabes. Le cœur de l'ouvrage est consacré aux mois passés par l'apprenti-flic au sein du commissariat du 19^e arrondissement. L'auteur y raconte les violences quasi-quotidiennes sur les gardés à vue ou lors des interpellations, principalement à l'encontre de migrants ou de jeunes du quartier que les flics appellent systématiquement « les bâtards ». Désignation souvent accompagnée

d'un cortège d'insultes racistes. L'ambiance dans le commissariat est d'un virilisme crasse mâtiné de sexisme. Valentin Gendrot relate également les échanges entre collègues sur un groupe Whatsapp. Un commentaire à l'issue d'une manifestation ? « PD de Gilets jaunes »... Comme le relevait déjà Didier Fassin dans son enquête², le quotidien policier est du reste marqué par la monotonie et l'ennui : il ne se passe rien ou pas grand-chose. Les contrôles d'identité sans raison s'enchaînent. L'objectif est « faire du chiffre ».

Le livre fourmille ainsi d'anecdotes plus révélatrices les unes que les autres. Entre autres scènes de violences gratuites, celles infligées à un adolescent dans la fourgonnette. Le jeune finit par porter plainte. Toute la brigade couvre le policier responsable en faisant de faux témoignages, dont l'auteur du livre, pris dans l'engrenage policier et ne voulant pas trahir sa couverture...

QUE FAIRE DU « MAL-ÊTRE » POLICIER ?

Valentin Gendrot s'appesantit également dans son livre sur le « mal-être » des policiers qu'il côtoie. Il décrit notamment l'émoi suscité par le suicide d'un agent du commissariat et relate la dégradation des conditions de travail des policiers « de base » : locaux décrépis, voitures vieillottes, etc. Oui, l'État fait des économies partout, y compris lorsqu'il s'agit de payer ses propres chiens de garde... Mais aucune réforme de la police – qu'elle soit de proximité ou non – ne lui enlèvera son rôle fondamental : défendre cet ordre social inégalitaire.³ ■



1. Florence Aubenas, *Le quai de Ouistreham*, 2011, en poche, 7 euros.
2. Didier Fassin, *La force de l'ordre*, 2011.
3. Une note de lecture plus détaillée sur le livre de Valentin Gendrot est en ligne sur le site de *Convergences révolutionnaires*.

SÉLECTION DE LILIANE LAFARGUE

*Nous poursuivons ci-dessous la présentation de premiers romans parus à la rentrée de septembre (voir le numéro 132 de *Convergences révolutionnaires*)*

Alabama 1963
DE LUDOVIC MANCHETTE
ET CHRISTIAN NIEMIEC
(CHERCHE MIDI, 18 EUROS)

Ce polar écrit à quatre mains se déroule, comme son nom l'indique, en Alabama en 1963, État du sud des États-Unis dans lequel sévissait alors la ségrégation raciale mais aussi les prémices de la lutte pour les droits civiques. Ce contexte historique est plus qu'une toile de fond du roman qui réunit deux personnages, opposés a priori, dans une enquête sur la disparition de fillettes noires : un détective privé blanc, alcoolique et raciste, et une femme de ménage noire. Ce qui affole le Ku Klux Klan...

Une œuvre réaliste, pleine d'humour dans la façon de ridiculiser les préjugés racistes, avec des dialogues savoureux et parfois émouvants : une lecture facile et prenante !

L'enfant céleste
DE MAUD SIMONNOT
(LES ÉDITIONS DE
L'OBSERVATOIRE, 17 EUROS)

Une mère et son fils (enfant inadapté à l'école, car il a la tête dans les étoiles) fuient leur vie décevante pour une île de la Baltique, Ven, sur laquelle Tycho Brahe, astronome de la Renaissance fit construire un observatoire d'où il redessina entièrement la carte du ciel. L'intrigue classique du ressourcement des deux narrateurs s'entremêle à l'histoire de la vie, agitée et intense, de Tycho Brahe sur laquelle de nombreuses informations intéressantes sont données.

Un roman délicat et dépaynant.

À voir

Josep

Film d'animation de Aurel, 2020, 1 h 14

ADRIAN LANSALOT

Josep, c'est le catalan Josep Bartolí, dessinateur et caricaturiste de presse, fondateur du syndicat des dessinateurs en 1936, mais surtout militant révolutionnaire pendant la révolution et la guerre d'Espagne.

Ce film est fortement inspiré par son histoire personnelle et aussi par celle de près de 500 000 Espagnols ayant fui la victoire franquiste en 1939 après la chute de Barcelone. Ils furent « accueillis » de l'autre côté des Pyrénées par un État français qui avait déjà refusé tout soutien aux républicains et révolutionnaires dans leur lutte contre Franco, saisi par la crainte de voir déferler ces milliers de militants révolutionnaires sur son territoire. Alors c'est l'enfermement dans de véritables camps de concentration (c'est d'ailleurs le terme officiel de l'époque) à Argelès-sur-Mer, Agde, Bram, Barcarès...

Aurel, autre dessinateur de presse – et réalisateur pour l'occasion – centre son film sur cette période de la vie de Josep, à travers les souvenirs d'un gendarme avec qui il se serait lié d'amitié alors que ce dernier était en charge de la surveillance du camp. Un choix scénaristique qui permet ainsi au réalisateur de fonctionner par flash-back, accompagnant très bien ses dessins, pas toujours animés et permettant également d'intercaler les œuvres de Josep. De quoi illustrer sans manichéisme, mais avec réalisme, les nombreuses brimades de la part des gendarmes, les conditions sanitaires exécrables, la faim et le froid dont furent victimes les réfugiés espagnols... De quoi aussi rappeler que ces violences ont été exercées par un État qui se faisait le chantre de la lutte pour la liberté et la démocratie... ■

Pour poursuivre la discussion...

Beaucoup d'articles prévus ne trouvent pas place dans ce numéro imprimé de Convergences révolutionnaires ! Mais nous ne pouvons que vous en recommander la lecture sur notre site. Entre autres...

Allemagne : deuxième vague de l'offensive patronale ! – 20 octobre 2020

Comme partout, la situation sanitaire se dégrade à nouveau depuis la fin août. Et comme partout, aucune mesure n'a été prise pour y parer. Notamment en termes d'embauches dans les hôpitaux. Depuis septembre, les annonces de licenciements pleuvent, surtout dans la métallurgie. En tout, 300 000 emplois seraient menacés. La colère est grande...

Thaïlande : « Vive le peuple, à bas la dictature ! » – 22 octobre 2020

Presque quotidiennement, des dizaines de milliers d'étudiants et de lycéens descendent dans la rue, malgré l'intensification de la répression. Slogan des manifestants : « Vous pouvez pas tous nous tuer ! Nous sommes partout ! »

Une Tribune libre : Trump met la Palestine dans tous ses États – 20 octobre 2020

Point de vue d'un camarade de la Fraction L'Étincelle, sans pour autant être celui de la rédaction de *Convergences révolutionnaires*, faisant suite à une discussion sur ce sujet, menée à plusieurs reprises dans les colonnes de notre revue et de notre site.

Kanaky-Nouvelle-Calédonie : Au-delà du référendum, une domination coloniale qui perdure – 6 octobre 2020

Encore et toujours, les dés pipés du référendum. Les Kanak sont aujourd'hui minoritaires dans leur propre pays, résultat d'une politique consciente de l'État français depuis plus de 150 ans. Loin de favoriser la « décolonisation »

de l'île comme annoncé, les accords de Matignon en 1988 – qui seront prolongés par ceux de Nouméa en 1998 – ont au contraire maintenu l'emprise coloniale de l'État français sur l'île, tout en cooptant une maigre élite kanak pour l'associer à la gestion quotidienne du territoire.

Indonésie - « Je peux vous assurer que vos salaires ne seront pas réduits » – 10 octobre 2020

Ouvriers et étudiants des deux sexes ont envahi les rues des principales villes et affronté la police. Sans réussir à contenir l'agitation, le ministre de l'Économie déclarait que les salaires ne seraient pas réduits. De l'épidémie virale à la pandémie sociale ?

Dans le Haut-Karabakh, la haine et ceux qui la parrainent – 7 octobre 2020

Dans cette zone stratégique et riche en pétrole, les puissances régionales soufflent sur les braises pour défendre leurs intérêts. Et derrière elles, la France, l'Allemagne et les États-Unis font mine de vouloir apaiser le conflit... mais ménagent surtout les relations complexes et intéressées qu'elles entretiennent avec ces puissances régionales.

La Guadeloupe en rouge – 6 octobre 2020

En Guadeloupe aussi la colère gronde. Le seul hôpital universitaire de l'île, touché par un très grave incendie en novembre 2017, n'a toujours pas été remplacé... Le service de radiologie du CHU s'est mis en grève le lundi 28 septembre contre le manque d'effectif et de moyens... La mairie de Basse-Terre bloquée elle aussi le même lundi, ou encore les employés de la clinique privée de Baie-Mahault en grève deux jours un peu plus tôt dans le mois. Ces mouvements réunissent au maximum quelques dizaines de salariés. Cependant leur multiplication et leur diffusion sur tout le territoire rappelle immanquablement les mois qui ont précédé le vaste mouvement contre l'exploitation et la grève générale de 2009.

Qui sommes-nous ? Que voulons-nous ?

CONVERGENCES RÉVOLUTIONNAIRES

est publiée par la **Fraction L'Étincelle**.

La Fraction L'Étincelle est un groupe trotskyste issu de Lutte ouvrière qui, tout en conservant ses activités et moyens d'expression politique propres, milite aujourd'hui au sein du Nouveau parti anticapitaliste (NPA). Nous sommes pour la construction d'un parti des travailleurs communiste révolutionnaire en France et d'une Quatrième internationale dans le monde.

Convergences Révolutionnaires s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux idées de l'extrême gauche. C'est aussi un outil au service de ceux qui entendent avoir une activité révolutionnaire dans les entreprises, les ateliers, les chantiers, les bureaux, les cités et les quartiers comme parmi la jeunesse. Dans la mesure de nos moyens nous relatons, confrontons, analysons les expériences faites au sein du mouvement ouvrier, et discutons comment contester la politique des appareils syndicaux et politiques dont l'orientation vise à la sauvegarde du système capitaliste.

Convergences Révolutionnaires n'entend pas se contenter d'exprimer les points de vue de la Fraction L'Étincelle mais veut être aussi un lieu de discussion et d'échanges fraternels. Nous sommes ouverts à toutes les contributions rédactionnelles, même critiques évidemment.

La Fraction L'Étincelle s'est constituée en 1996 au sein de Lutte ouvrière, à l'issue d'une série de discussions portant d'abord sur l'appréciation de ce qui se passait en URSS au moment de son démantèlement en 1991, puis, en ce qui concerne la France, sur les opportunités d'implantation et d'intervention des révolutionnaires, qu'il s'agit de saisir quels que soient les aléas de la période.

Les premiers numéros de Convergences révolutionnaires, parus entre 1999 à 2001, ont été édités conjointement avec des militants de la tendance Révolution! de la Ligue communiste révolutionnaire, montrant ainsi qu'il était possible de collaborer tout en se considérant comme des fractions d'un même futur parti révolutionnaire. Lorsque que la LCR a lancé un appel afin d'explorer la possibilité de constituer un Nouveau parti anticapitaliste à l'issue de l'élection présidentielle de 2007, nous y avons répondu favorablement et milité, sans succès, pour que Lutte ouvrière fasse le même choix.

La Fraction L'Étincelle a été exclue de Lutte ouvrière en septembre 2008, pour ne pas avoir accepté les alliances passées avec la gauche gouvernementale à l'occasion des élections municipales de mars 2008. Cette exclusion a changé notre situation au sein de l'extrême gauche révolutionnaire. Elle ne change rien aux objectifs que nous poursuivons : la construction d'un parti révolutionnaire prolétarien. Et donc rien à notre volonté de maintenir ou établir des rapports fraternels au sein de cette extrême gauche, y compris avec les camarades de Lutte ouvrière.

Malgré de fortes réserves sur les ambiguïtés du programme fondateur du NPA (nature de la révolution, hésitations sur la nécessité du renversement de l'état bourgeois, entre autres), nous nous sommes proposé d'apporter notre force militante et d'intégrer ses structures, en particulier ses comités de base, locaux ou surtout d'entreprises, mais sans abandonner nos structures et nos activités propres.

C'est l'orientation que nous maintenons depuis le congrès de fondation du NPA en 2009 : en participant aux débats politiques à tous les niveaux, y compris ceux des congrès par nos camarades qui y ont été délégués, ou du Conseil politique national ; en participant aux interventions du NPA, voire en les suscitant, vis-à-vis du monde du travail et de ses luttes. De ces débats comme de ces interventions, et des problèmes qu'ils peuvent soulever, notre revue *Convergences révolutionnaires* rend compte régulièrement.

Pour nous joindre

Sur Internet, vous pouvez nous adresser un e-mail, mais aussi connaître notre point de vue sur l'actualité, consulter les numéros précédents :
convergencesrevolutionnaires.org

Vous pouvez nous envoyer informations, suggestions, critiques à l'adresse suivante :

**Les amis de Convergences
BP 128
75921 PARIS CEDEX 19**



Bulletin d'abonnement à

**CONVERGENCES
RÉVOLUTIONNAIRES**

6 numéros12 €

Abonnement de soutien 20 €

À partir du n° :

Nom :

Prénom :

Adresse :

**Chèques à l'ordre de :
"Les amis de Convergences"
Adresser à :
Les amis de Convergences
BP 128
75921 PARIS CEDEX 19**

CONVERGENCES RÉVOLUTIONNAIRES

numéros précédents

CONVERGENCES RÉVOLUTIONNAIRES

132 SEPTEMBRE
OCTOBRE
2020 2€

Convergences révolutionnaires est le journal
du groupe L'Étincelle membre du Nouveau Parti Anticapitaliste.
Retrouvez l'ensemble de nos publications sur
convergencesrevolutionnaires.org

AÉRONAUTIQUE
Avalanche de suppressions d'emplois, il y a urgence à unifier la riposte page 3

ÉDUCATION
La grande improvisation de l'Éducation nationale page 4

HÔPITAUX
Winter is coming page 22

BÉLORUSSE
Les masses ébranlent la dictature page 24

INTERNATIONAL
Mali : la Françafrique toujours aux commandes page 26

SCIENCES
5G : des profits à très haut débit page 28

BRIDGESTONE, CARGILL, AUCHAN, RENAULT, AIRBUS, ET TOUS LES AUTRES...

Coordonnons nos forces et engageons le bras de fer

L'ÉTINCELLE DU NPA

CONVERGENCES RÉVOLUTIONNAIRES

131. JUILLET
AOÛT
2020 2€

Convergences révolutionnaires est le journal
du groupe L'Étincelle membre du Nouveau Parti Anticapitaliste.
Retrouvez l'ensemble de nos publications sur
convergencesrevolutionnaires.org

RÉPRESSION POLICIÈRE
Aux racines du racisme page 3

ÉTATS-UNIS
Comment aller au-delà de la revendication de « définancement de la police » page 4

HÔPITAUX
Après le succès du 16 juin, salariés de la santé, continuons le combat ! page 24

AUTOMOBILE
À la volée des licenciements, Renault ouvre le bal page 26

ENTREPRISE
L'arnaque du télétravail ! page 30

ÉCONOMIE
Le confinement s'arrête, les licenciements se multiplient... et la lutte des classes rebondit ! page 36

"PAS DE JUSTICE, PAS DE PAIX"

L'onde de choc qui parcourt le monde

L'ÉTINCELLE DU NPA

Convergences Révolutionnaires

N° 130 Janvier-février 2020 2€

éditorial

Contre Macron et son monde, pas finies les surprises !

Les peuples d'Irak, d'Irak et du Liban face aux USA et à leurs propres gouvernants

Algérie : Nouveau président ou pas, le Hirak est toujours là

- > Les grévistes en action : dans les gares, les dépôts de bus, le métro...
- > Du 5 décembre au 16 janvier : la grève au jour le jour
- > Comités de grève, coordinations : What's new ?
- > Les profs en lien avec les grévistes de la SNCF et de la RATP

NUMÉRO SPÉCIAL

Convergences Révolutionnaires

En France

> Toutes et tous ensemble, Contre Macron et son monde, contre le pouvoir des riches

**2019, l'année des ébranlements
Une mondialisation de la lutte des classes**

- ▶ **LE SOULÈVEMENT AU CHILI**
- ▶ Bolivie : la chute d'Evo Morales
- ▶ Colombie : « Nous sommes réveillés, le changement est lancé ! »
- ▶ Iran : « À bas la dictature, la pauvreté, la corruption et l'injustice »

Revue-série décembre 2019 2€